le franco-albertain

Edmonton, Alberta, mercredi 20 mai 1970, vol. 3 no 27

15¢



Me Louis Desrochers

Chancelier de l'Université d'Alberta

Me Louis A. Desrochers d'Edmonton, âgé de 42 ans, vient d'être nommé Chancelier de l'Université de l'Alberta par le Sénat de l'Université lors de la dernière réunion.

Me Desrochers remplacera le Dr F.P. Galbraith qui devait se retirer le 30 juin à la fin d'un terme de 6 ans. Me Desrochers a été élu pour un terme de 4 ans.

Il s'agit du premier Chancelier à être élu par le Sénat. Antérieurement le Chancelier était élu par les anciens. La charte de 1966 de l'Université stipule que la nomination du Chancelier est la responsabilité du Sénat.

Né à Montréal, où Me Desrochers a fait ses études primaires, il les termine au Collège des Jésuites d'Edmonton en 1942 et au Collège Saint-Jean par la suite en 1947.

Il a obtenu son Doctorat ès-arts de l'Université d'Ottawa en 1949 et il a terminé son droit à l'Université de l'Alberta en 1952. Alors qu'il était étudiant, il fut président des élèves de la faculté de droit. Il participa aux débats McGowan.

Il fut admis au Barreau de l'Alberta en 1963 et depuis il pratique le droit à Edmonton. Me Desrochers est membre du Bureau des Gouverneurs de l'Université depuis 1964 et fut nommé vice-président en 1966.

L'Association des Etudiants l'a nommé président honoraire pour l'année scolaire 1966-67.

Me Desrochers, qui possède les deux langues officielles du Canada, est depuis 1957 directeur de CHFA, la station radiophonique de langue française d'Edmonton. Il a été également trésorier, vice-président et président de l'Association Canadienne-française de l'Alberta de 1959 à 1964 et il est présentement directeur de l'Assurance-Vie Desjardins.

Il a été membre du Bureau des Directeurs du Service social d'Edmonton de 1956 à 1962 dont il devait être président en 1960-61. De plus, il fut directeur du Fond Commun d'Edmonton pendant deux ans.

Me Desrochers est membre du Conseil canadien depuis 1968. Il a également été membre du Conseil des Territoires du Nord-Ouest de 1960 à 1963 et vice-président du Bureau des Gouverneurs de l'Hôpital de la Miséricorde de 1966 à 1969.

Me Desrochers est marié et a cinq enfants dont 4 filles et un garçon de 6 à 15 ans.

Le Chancelier de l'Université préside toutes les assemblées universitaires et décerne tous les diplômes, est président ex efficio du Sénat et membre ex efficio du Bureau des Gouverneurs. Il remplit également plusieurs autres fonctions au sein de l'Université. Cependant, il n'appartient pas au personnel académique.

Mémoire de l'A.C.F.A. à la Commission de planification scolaire

page 8

L'avenir des provinces de l'Ouest

page 3

Courrier de la deuxième classe,
Enregistrement no 1881

Notez bien

Nos lecteurs sont priés de prendre note que le Franco-Albertain risque de leur parvenir en retard et peut-être pas du tout au cours des prochaines semaines.

Il est facile de comprendre que les difficultés de distribution postale que nous connaissons présentement compromettent sérieusement la publication du journal.

Nous vous prions donc d'accepter ces retards possibles et vous assurons de toute notre diligence.

LA REDACTION

Normand Ferrier Le Clerc

Bouff'tou

Propos délibéré:

Je hais les hommes, je les déteste parce qu'ils me traînent partout dans les hôtels et même dans les chambres à coucher. Ils me pressent et me manipulent continuellement avec leurs doigts. Quand ils m'ont suffisamment enflammée ils me gardent entre leurs lèvres m'enlevant presque la vie. Ensuite ils se débarrassent de moi. Je ne sers plus qu'aux voyous. Pourquoi prennent-ils avantage ainsi de mon corps blanc. Après tout, je ne suis qu'une pauvre cigarette.

-o-o-o-o-

L'amour est une grande chose puisse-t-elle un jour remplacer la télévision...

-o-o-o-o-

Un certain annonceur de CHFA est plus intéressé à la haute fréquence qu'à la haute fidélité...

-o-o-o-o-

Quand un homme dit du mal du mariage c'est ou bien qu'il n'a pu épouser la femme qu'il voulait ou bien qu'il l'a épousée.

-o-o-o-o-

Un jour que je me promenais dans la campagne, je rencontre un vieux berger et nous nous mettons à bavarder. Je l'interroge:

-Combien de moutons avez-vous?

-Cent trente-quatre, me dit-il sans hésiter.

-Et quel est votre âge?

-Heu... fait-il, je ne sais pas.

-C'est curieux, vous comptez plus scrupuleusement vos moutons que vos années.

-C'est que, dit le berger, mes années on ne risque pas de me les voler.

-o-o-o-o-

Les gens qui ont mauvais caractère sont comme des mauvaises herbes à qui on n'aurait pas trouvé encore de vertus.

-o-o-o-o-

Une jeune femme se plaignait l'autre jour dans les termes suivants:

Comment une femme pourrait-elle adorer son mari alors que c'est à cause de lui qu'elle ne peut plus être demandée en mariage.

-o-o-o-o-

C'est ce qui me fait penser que le silence est le plus bel ornement de la femme, mais il est peu porté.

-o-o-o-o-

Ne manquez pas dans notre prochaine édition la publication des grandes recherches astrologiques de Bouff-Tou. Ceux qui célébreront un anniversaire quelconque au cours du mois de juin auront intérêt à retenir les prédictions de Bouff-Tou.

-o-o-o-o-

Je vois avec plaisir, mon vieux, que le mariage te fait du bien. Depuis que tu es marié avec Marianne, tous tes boutons sont toujours cousus.

Je pense bien, elle est très habile, ma femme. Il lui a fallu moins d'une semaine pour m'apprendre à coudre.

-o-o-o-o-

Une femme est heureuse avec son mari quand ils sont fâchés.

-o-o-o-o-

Le directeur d'un grand magasin a fait passer dans les journaux une annonce demandant un détective, chargé de dépister les voleurs à l'étalage.

Un petit homme chétif et timide se présente...

-Non, lui dit le directeur, vous ne faites pas l'affaire, mais alors pas du tout. Ce qu'il nous faut, c'est quelqu'un de haute stature, aux muscles d'acier, au regard d'aigle, au coeur de pierre. Si jamais vous avez ça dans vos relations...

-Je l'ai bien, dit le malheureux. Mais, si ma femme travaille, qui va garder les enfants à la maison?

-o-o-o-o-

Quelqu'un se plaignait récemment dans une salle d'attente chez un médecin:

-Ah! si seulement certaines pilules pouvaient être rétroactives...

-o-o-o-o-

Durant la guerre (de 14), Régine Flory, artiste française, remportait un vif succès à Londres.

Elle se moquait des restrictions, recevant d'un administrateur anonyme tous les jours, du sucre, de la farine, des sacs de charbon...

Un bon jour, celui-ci demande à être reçu.

-Qu'il m'apporte un gigot d'abord, exigea l'artiste.

Et le gigot arriva deux semaines plus tard, tout cuit. Il dura quatre jours.

Puis l'administrateur vint. C'était un superbe nègre, estropié d'une jambe.

-Oh! fit Régine, blessé de guerre?

-Non, Madame...

-Un accident?

-Non, Madame...

-Mais alors?

Le nègre devint gris (c'est leur façon de rougir) puis il murmura simplement:

-Le gigot.

Et cette histoire est vraie, à en croire les mémorialistes de l'époque.

-o-o-o-o-

C'est sans doute à un pareil moment qu'un galant aussi bien que n'importe qui (vous par exemple) qu'il faut se souvenir que la plus perdue des journées est celle où l'on n'a pas ri.

-o-o-o-o-

Les hommes ne savent pas comment prendre les femmes. Mais cela n'a pas grande importance puisqu'en définitive ce sont les femmes qui les prennent.

-o-o-o-o-

Voici un incident survenu alors que la Commission B & B siégeait à Toronto. Un grand Anglais se lève et s'approche pour témoigner dans les termes suivants:

-My name is Brown, B-R-O-W-N, I was in the Army as a private. After the war I was discharged as a Colonel. Now I am doing business across Canada, my skin is white and I hate French Canadians.

-Notre homme est ensuite retourné à son siège sans ajouter un seul mot.

Alors se lève un Canadien-français qui s'approche devant les Commissaires et déclare:

-My name is Laframboise, L-A-F-R-A-M-B-O-I-S-E. I was in the Army as a Private. I was discharged as a Private. Now I am on welfare because I can't find any work across Canada. My skin is white too, except for a little hole B-R-O-W-N!

Ainsi parlait mon ami Jean.

Assurance-auto

Augmentation probable des primes

TORONTO - Les primes de l'assurance-auto pourraient être majorées de près de 20 pour cent en 1971, si le nombre des accidents continue de monter en 1970, déclarent les compagnies canadiennes d'assurance.

Dans la revue Canadian Insurance, on peut lire que les compagnies d'assurance ont perdu, en 1969, la somme de $56,070,-000, alors qu'en 1968, elles étaient bénéficiaires et $43 millions.

Les compagnies attribuent ces pertes à deux facteurs essentiels: la hausse constante des frais de réparation, due à la fragilité des carrosseries et la multiplication "sans précédent" du nombre des accidents dans les rues.

Selon M. Ron H. Stevens, président de la Canadian Underwriters' Association, le taux des accidents, cette année, dépasse de 10 pour cent les prévisions. Les automobilistes, dit-il, devraient donc s'attendre à une "majoration des primes de près de 20 pour cent en 1971, si les accidents continuent à ce rythme, au cours du deuxième semestre de cette année."

Lettre ouverte

Monsieur le Directeur,

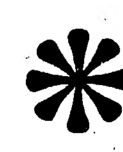
Comment comprendre qu'une garde-malade canadienne-française refuse de parler le français quand elle peut le faire, à des patients qui ne savent pas l'anglais et surtout aux gens âgés et souffrants.

Si c'est comme ça que l'on pense agir en chrétien, je n'y comprends rien.

Et les anglais qui ont connaissance de cette façon d'agir doivent trouver cette manière de se conduire bien ridicule.

Allons, soyons humains.

Françoise



Des appuis à l'ouest pour Bourassa

Comme la fusion des provinces de l'Ouest n'est pas pour demain, les "westerners" qui sont des gens d'action non dépourvus du sens de l'opportunisme pensent que le nouveau premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, ferait mieux de chercher des appuis à l'Ouest qu'à l'Est.

La suggestion a été faite à quelques reprises à la Conférence sur l'unification politique des provinces des Prairies notamment par un ancien haut fonctionnaire fédéral, M. Dale C. Thompson, qui est maintenant directeur du Centre des études canadiennes de l'Université John Hopkins de Washington, D.C.

Pour M. Thompson, ancien secrétaire de l'ex-premier ministre Louis St-Laurent, M. Robert Bourassa ne cherche qu'à accroître sa propre force en invitant les provinces maritimes à accepter son leadership en vue d'envahir la forteresse financière fédérale.

M. Thompson et d'autres participants à la conférence ont prédit que le premier ministre québécois ne réussira pas à convaincre les Maritimes, qui ont toujours eu l'habitude d'aller directement à Ottawa. Comme le signale un délégué avec beaucoup de réalisme, il n'est pas du tout certain que Joey Smallwood va accepter le leadership de M. Bourassa.

En conséquence, les gens de l'Ouest estiment que le Québec ferait mieux de se retourner vers les Prairies, où il pourrait, disent-ils, trouver de précieux alliés.

Pourtant, après avoir fait remarquer à plusieurs reprises que le Québec et les Prairies ont plusieurs points communs, personne n'a vraiment encore imaginé comment une telle alliance pourrait exister autrement que dans les discours.

C'est nul autre que M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer en Alberta et ancien leader du Crédit social, qui a supplié qu'on lui donne des moyens concrets d'atteindre un tel objectif.

Après avoir fait allusion à ses démêlés au sein du parti du Crédit social avec M. Réal Caouette, qui ont finalement conduit à la scission totale entre l'aile québécoise créditiste et l'aile de l'Ouest, M. Thompson a déclaré que l'Ouest et le Québec se ressemblent, mais qu'il n'a pas, lui, trouvé de façon d'unifier ces forces.

Son homonyme, ancien secrétaire de M. St-Laurent, a fait état de constatations analogues, en rappelant les efforts faits vers 1964 par le premier ministre Lesage, qui, au cours d'une longue tournée dans les villes de l'Ouest, avait cherché en vain à convaincre les "westerners" que les aspirations du Québec étaient légitimes. Cette porte qu'il cherchait à ouvrir lui a été fermée au nez et barrée à double tour.

On veut des Lévesque et des Marchand

Ce que l'Ouest semble vouloir plus qu'une alliance véritable avec le Québec, ce sont des hommes comme ceux qui servent la cause du Québec. On donne même des noms: Pierre Elliott Trudeau, Jean Marchand et René Lévesque.

Les gens de l'Ouest ne cachent pas que l'époque où le gouvernement fédéral les a le mieux servi fut celle où M. John Diefenbaker était premier ministre. Ils constatent aussi que cette époque fut celle où le Québec s'est trouvé le moins compris par Ottawa.

A leurs yeux, la situation actuelle est exactement inversée: un premier ministre du Québec, M. Trudeau, qui comprend le Québec, mais ignore tout de l'Ouest.

En d'autres mots, il n'y aurait pas eu encore au Canada un premier ministre qui aurait fait la synthèse de tous les intérêts et aspirations des diverses régions du Canada. D'où des malaises un peu partout, mais surtout "dans les régions où les particularismes sont les plus accentués", c'est-à-dire l'Ouest et le Québec.

De toute évidence, les Prairies ont la nostalgie du pouvoir à Ottawa. Ils seraient ravis de pouvoir compter sur un Trudeau, mais quand même très heureux d'avoir un homme comme M. Jean Marchand, qui, à leurs yeux toujours, incarne profondément les aspirations du Québec.

Enfin, l'Ouest voudrait avoir aussi "son" René Lévesque. Non pas pour créer des Prairies souveraines, mais pour affirmer un leadership ferme.

C'est même l'assistant du ministre fédéral M. Robert Stanbury, qui a déclaré que l'Ouest a besoin d'un René Lévesque pour donner une poussée politique, qui permettra de faire les changements qui s'imposent, soit une province de l'Ouest.

Pour tout dire, on a soutenu à la conférence de Lethbridge que le Québec a "une stratégie politique supérieure" à celle de l'Ouest.

M. Dale Thompson a formulé à ce sujet des explications très précises: "Géographiquement, la province de Québec est plus centralisée: les Canadiens français ont participé aux négociations de la Confédération, au lieu d'en hériter par après, et cela paraît; troisièmement, ils ont aidé au développement du système bi-partisan; et enfin, ils n'ont vraiment jamais été absents du pouvoir à Ottawa".

Ce sont des opinions qui vont sans doute faire sursauter bon nombre de Québécois, mais qui ont semblé être des évidences à Lethbridge.

Un courant traverse le grenier

par Claude TURCOTTE

LETHBRIDGE - Dans cette petite ville d'environ 40,000 habitants qu'est Lethbridge, la radio claironnait sur un ton, qui appartient à celui de la publicité sous pression, que s'ouvrait peut-être l'une des plus importantes conférences cette année au Canada.

C'est d'ailleurs à Lethbridge même qu'a commencé une conférence de quatre jours, qui verra défiler des leaders politiques, des hauts fonctionnaires, des universitaires, des hommes d'affaires, des travailleurs et fermiers.

Il s'agit en quelque sorte d'une forme de mini-Etats généraux, où l'on discutera de l'avenir des trois provinces, que mon premier manuel d'histoire avait baptisées "le grenier du monde", c'est-à-dire le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. "One Prairie province", tel est le thème de cette assemblée, où l'on s'attend de voir paraître tout le sentiment d'aliénation que les gens de l'Ouest ont presque toujours eu à l'endroit du gouvernement fédéral.

On parle d'ailleurs de plus en plus d'un courant séparatiste dans les Prairies, bien que personne n'ose en comparer la force avec ce que l'on sait au Québec. Pourtant, au moment où commence cette conférence, il est très surprenant de constater combien l'évolution politique au Québec semble avoir des répercussions dans l'Ouest.

Par exemple, dans le "Lethbridge Herald", un quotidien, qui est co-commanditaire de la conférence avec l'Université de Lethbridge, écrivait en éditorial pas plus tard que samedi dernier.

Il est devenu plus clair depuis l'élection au Québec qu'il y a même un plus fort appui à quelque sorte de réajustement du rôle du Québec au sein de la Confédération que le 23 pour cent du vote populaire au Parti québécois l'indique.

Un nouveau Québec à l'intérieur ou à l'extérieur de la Confédération est inévitable.

La discussion du fédéralisme avec un nouveau visage sera même plus grande dans le futur que dans le passé.

Le genre d'enquête qui aura lieu à Lethbridge dans les prochains jours sera hautement propice à cette remise en question du fédéralisme.

"Certainement, l'une des façons de donner une nouvelle vie à l'union canadienne serait le réalignement à l'intérieur de la Confédération. Dans les discussions, il sera étonnant, en effet, si les implications de la situation québécoise ne sont pas mentionnées.

"L'union possible des trois provinces des Prairies ne peut être considérée sans tenir compte des autres questions reliées à la Confédération - la plus brûlante entre toutes étant le statut du Québec", conclut l'éditorial.

Evidemment, le parallèle avec le Québec ne vaut que lorsqu'il est question d'un nouveau partage des pouvoirs.

La dimension linguistique ou culturelle ou nationaliste n'entra pas en ligne de compte dans les griefs de l'Ouest, sauf lorsque les gens croient comprendre que le gouvernement du Canada veut leur imposer l'apprentissage du français.

DES HOMMES POLITIQUES RESERVES

Par ailleurs, il est bien important de noter que le courant anti-fédéral et anti-Toronto qui semble exister dans les Prairies et qui tend à engendrer des solutions soit séparatistes, soit autonomistes par la création d'un seul gouvernement provincial fort, au lieu de trois, ne reçoit l'encouragement (publiquement du moins) des hommes politiques provinciaux en place.

En revanche, le ministre fédéral de Winnipeg, M. James Richardson qui a inauguré la conférence a littéralement donné sa bénédiction à l'idée d'une fusion des trois provinces.

"Il est trop tôt pour que je m'engage, a-t-il dit, mais je suis persuadé, a-t-il pourvuivi, qu'après avoir étudié ensemble le bienfondé d'une province de l'Ouest plus vaste et plus forte, nous nous rendrons compte que sa création serait une importante contribution au fédéralisme et au Canada".

Contrairement à la comparaison constante avec le Québec dans l'éditorial cité plus haut, M. Richardson n'a fait aucune allusion au Québec, si ce n'est pour dire que l'objectif poursuivi concerne le renforcement de l'Ouest et ne vise pas à affaiblir l'Ontario et le Québec.

Les trois premiers ministres des provinces concernées se sont carrément dissociés de cette initiative de Lethbridge. Puisque l'événement se déroule dans sa province, M. Harry Strom, premier ministre de l'Alberta, participera à la conférence.

Son voisin cependant, M. W.A.C. Bennett, de la Colombie-Britannique surveillera de très près, disent les journaux, tout ce qui se déroulera à Lethbridge. On sait que M. Bennett favorise la création de cinq provinces au Canada, dont une seule pour les Prairies, une pour les Maritimes, puis l'Ontario, le Québec et la cinquième, la Colombie-Britannique... avec le Yukon et une bonne partie des Territoires du Nord-Ouest.

Pour revenir aux hommes politiques provinciaux des Prairies, on les dit un peu agacés par cette conférence, qu'ils voient comme une ingérence dans leurs plates-bandes.

Un peu comme cela se voit dans les provinces maritimes, tous constatent que l'unification politique est une chose logique mais lesquels parmi les trois premiers ministres et leur cabinet voudront se faire hara-kiri pour céder la place au troisième.

Ce qui veut dire que la conférence de Lethbridge pourra révéler un certain climat, mais les hommes politiques faisant la grève sur le tas, "one Prairie province", ce n'est pas pour la prochaine récolte de blé.

En guise de post-scriptum, on pourrait souligner que la semaine dernière le ministre de l'Agriculture, M. Bud Olson, l'un des trois ministres fédéraux des Prairies, a annoncé au nom du ministère de l'expansion économique régionale l'octroi d'une subvention de $680,000 destinée à créer 128 emplois à Lethbridge par suite de la construction d'un abattoir et d'une installation de traitement de la viande.

Les méchantes langues raconteront qu'il s'agit d'une précaution astucieuse, mais cela certainement une coïncidence, qui comme toutes les coïncidences a fait sourir les observateurs.

éditorial

DES MORIBONDS...?

Est-ce que les journaux français de l'ouest canadien sont des moribonds? Voilà une question qui risque d'en éberluer plusieurs. Y répondre c'est prendre conscience d'un avenir inquiétant pour ceux qui considèrent essentielle une presse francophone ouestrienne.

Au cours de la semaine dernière, deux spécialistes du Québec ont completé une vaste enquête dans l'ouest sur les conditions de vie des hebdos de langue française et quelle orientation ces journaux devraient prendre pour pallier à leurs difficultés financières.

Il est assez facile de réaliser que les critères de diffusion qui prévalent dans l'est ne sont pas applicables dans l'ouest, la dimension de la question étant différente sous tous les rapports: marché des abonnés, marché de l'annonce et nécessité du contenu. Alors qu'à l'est, un tel journal s'adresse à une communauté homogène, ici il faut penser à l'échelle d'une province si ce n'est à l'échelle de la moitié d'un pays.

Les journaux français ouestriens qu'ils soient réduits à un seul ou demeurent plusieurs se doivent d'exister, il s'agit d'une nécessité tout autant qu'un droit inhérent à la reconnaissance de la langue française.

Pour y arriver, ces journaux devront trouver une source d'argent autre que la quête, un prix d'abonnement prohibitif et, temporairement en tout cas, que le marché d'annonces locales.

Pour y arriver, ces journaux devront recueillir au sein du public un nombre valable d'abonnés, soit au moins cinquante pour cent de la population parlant le français.

Pour y arriver, ces journaux devront diffuser une information française, c'est-à-dire, diffuser en français des nouvelles intéressant la vie quotidienne des lecteurs. On est loin des nouvelles paroissiales.

Pour y arriver, la presse française ouestrienne, qu'elle soit écrite ou parlée devra s'alimenter à une source française et non pas traduire à moitié des nouvelles anglaises.

A quoi servent les enquêtes? Sinon à démontrer clairement une situation. La présente enquête sur les hebdos démontrera un besoin, une nécessité et le peu de moyens disponibles tant financiers que rédactionnels.

Qui financera une vraie presse française maintenant que les Oblats manifestent le désir de se retirer?

Normand Ferrier Le Clerc



Saison de chasse "american style"!

commentaires

"C'est pour quand le travail?"

Voilà que les Postiers du Canada vont bientôt se mettre en grève! grâce aux "efforts" des Décarie et Houle. Est-ce qu'on pense un peu au travail pour lequel on doit se faire payer? ou est-ce que le travail principal consite à préparer la prochaine négociation? Les postiers nationaux ne sont qu'un exemple.

Il faudrait sûrement inclure de nombreux professeurs soi-disant "professionnels" qui ne travaillent foncièrement que pour le chèque! des employés de nos gouvernements qui fonctionnent d'une façon tellement "poinçonnée" que c'en est devenu dégoûtant. Un grand nombre de "collets bleus" qui se laissent échauffer les sens par leurs chefs d'union. Et pourquoi ne pas être franc... même certains membres du clergé qui ne peuvent manquer les téléromans à chaque bout de leur sieste (et quand on parle clergé, on parle "religieuses" aussi, bien entendu...) Il y a encore de ces gens qui se lèvent à 5 heures... deux fois par jour!

Et celui qui écrit cet article réalise qu'il tombe dans le panneau lui aussi! On se plaint le ventre plein. Que l'on cesse donc de toujours demander et exiger davantage. Quand allons-nous essayer de le gagner ce fameux dollar qui semble être la cure de tout?

Et ma foi! c'est rendu rare de rencontrer des gens qui ont d'abord le souci du bien à faire et qui pensent plus à ce qu'ils accomplissent qu'aux dollars que ça va rapporter. Mais heureusement il y en a encore... en connais-tu tellement?

Et c'est l'exemple que nous apportons, nous les gens supposément éduqués, produits d'une civilisation distinguée, aux jeunes qui nous suivent de près mais qui deviennent écoeurés de nos "sermons" mal pratiqués... qui nous entendent "hurler" le danger de la drogue, mais qui nous entendent aussi rentrer à quatre pattes un peu avant le lever du soleil... sous prétexte de la détente bien entendu!

Si ça fait mal de lire quelque chose comme ça, tu peux penser que ça ne fait pas plus mal que de l'écrire!

G.G.

Se battre ou couler!

Lorsque l'Association Canadienne-française de l'Alberta a présenté son Mémoire sur les modifications que l'on devrait apporter au système scolaire actuel afin d'améliorer les conditions d'enseignement de la langue française en Alberta, nous avons eu nettement l'impression que ces messieurs de la Commission Worth s'en fichaient pas mal.

Leur attitude qui n'avait rien de très sérieux, n'a fait que prouver que ce que la francophonie est à leurs yeux. Ni plus ni moins qu'une belle pièce de folklore.

Ce Mémoire était le troisième présenté à la Commission par des francophones de l'Alberta. Le premier Mémoire fut présenté par des élèves lors du passage de la Commission à St-Paul. Le deuxième fut présenté par un groupe de parents de Falher. Le président de la Commission a gentiment félicité le Dr Motut sur la belle préparation et présentation de son Mémoire... Il est à souhaiter que le Dr Motut a pris ce compliment avec un grain de sel, car ce n'est surement pas un compliment dont il faudrait se montrer fier...

La nécessité de mettre en pratique les recommandations du Mémoire de l'A.C.F.A. et ce, de toute urgence, est de la plus grande importance pour la survie de la francophonie.

L'assimilation de la jeunesse "par" le milieu scolaire devrait nous forcer à prendre des mesures drastiques face à cette situation. Les jeunes fréquentant les écoles ont de la difficulté à s'exprimer dans leur langue maternelle et ne savent absolument pas comment l'écrire. Une fois la jeunesse assimilée, qui prendra la relève?

Mais ce n'est surement pas en continuant d'agir en colonisés que nous ferons réaliser aux responsables de l'éducation notre

(suite à la page 7)

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Tels.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

REDACTEUR: Normand Ferrier Le Clerc
BILLET FEMININ: Annette Beaulieu
MONTAGE: Nicole Dumas

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $7.50 par année

DONNELLY

Une assemblée des Dames Chrétiennes eut lieu mercredi le 6 mai chez Mme Roger Maisonneuve.

*****

Mme Horace Laliberté est présentement à l'hôpital.

Prompt rétablissement!

*****

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Mme Madeleine Tessier, épouse de feu Léon Tessier, survenu le 30 avril à la maison de convalescence de McLennan, à l'âge de 84 ans.

Elle laisse dans le deuil une seule fille Berthe (Mme Horace Laliberté). Le service fut chanté samedi le 2 mai par les RR. PP. Eugène Fournier, Lucien Lafontaine et l'abbé Wilfrid Dubé.

L'inhumation suivit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. Léo, Gérard, Gaspard et Paul Fournier, Clément Therriault et Wilfrid Dickner.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à cette famille éprouvée.

M. et Mme Horace Laliberté désirent remercier tous ceux qui d'une façon ou d'une autre leur ont témoigné des marques de sympathies, à la suite du deuil qui les afflige.

Vins et Fromages

La Société Suisse d'Edmonton organise une dégustation de fromages et de vins suivie d'une soirée dansante le 29 mai à partir de 7 hres, au club Edelweiss (9663 - 101 A Avenue).

Le prix de $3.00 est payable à l'entrée.

-un industriel français

Le monde de demain en sera un d'intellectuels

"Il devient vital pour l'entreprise, et surtout pour l'entreprise de grande taille, multinationale, diversifiée, d'élaborer des stratégies tenant compte des politiques des Etats, des risques de cataclysmes susceptibles de provenir, entre autres causes, d'une croissance démographique accélérée, de l'évolution des aspirations des individus et enfin du progrès technologique".

C'est un dirigeant d'entreprise, M. François Dalle, président directeur général de L'Oréal International, de France, qui s'est exprimé ainsi devant les membres de la Chambre de Commerce française au Canada.

Dans son exposé qui a porté sur "L'évolution de l'entreprise dans la société post-industrielle", M. Dalle a souligné que "les conditions nouvelles que l'entreprise contemporaine doit se préparer à connaître demain sont, à maints égards, déjà perceptibles dans le présent."

Soulignant que l'univers entrait dans une ère de discontinuité, le conférencier s'est appliqué à donner les principales caractéristiques du monde dans lequel doit se préparer à évoluer l'entreprise.

M. Dalle a estimé que sur le plan économique, l'écart générateur d'injustices sociales aura tendance à s'accentuer entre les pays nantis de l'hémisphère nord et les pays en voie de développement de l'hémisphère sud. "On assistera à une aspiration croissante au bien-être. Mieux instruit, l'homme aura un plus grand respect de lui-même, et pour la classe moyenne, l'argent deviendra plus qu'une fonction de la motivation au travail".

Selon le chef d'entreprise, cette évolution provoquera une certaine érosion des valeurs et le concept du travail en tant que devoir sera remis en question. Le travail et le loisir sont appelés à être des activités également nobles, alors que le loisir sera un droit et non plus une chose à gagner, a déclaré M. Dalle.

Au niveau de l'entreprise, les classes moyennes verront leur motivation au travail diminuer, a prédit M. Dalle. "Il y aura une mutation de l'institution traditionnelle. La civilisation sera caractérisée par une baisse de l'industrie comme force première et une montée du secteur tertiaire. Nous assisterons à l'émergence du secteur quaternaire à mesure que les études universitaires deviendront plus courantes. Le monde de demain en sera un d'intellectuels".

Dans ce contexte, M. Dalle estime que le dirigeant d'entreprise devra de moins en moins considérer sa firme comme un monde clos mais il devra rester attentif aux menaces que feront peser sur son entreprise une compétition toujours plus agressive et le raccourcissement du cycle de vie des produits.

Enfin, selon M. Dalle, le dirigeant de demain, sera de plus en plus impliqué dans les problèmes sociaux qui ne pourront être résolus qu'en étroite concertation avec ses employés, les gouvernants, les syndicats, l'université et les consommateurs.

Partisan de l'entreprise privée et de l'économie de marché, M. Dalle a dit ne pas croire en l'efficacité des entreprises d'Etat de façon générale. Au cours de l'enretien qu'il a accordé à quelques journalistes à l'issue de sa conférence, il s'est en effet dit d'avis que la concurrence est à la base de toute performance sur la scène industrielle et que la nationalisation d'une entreprise conduisait obligatoirement à un certain laisser-aller.

Inversement, quand l'entreprise privée est basée uniquement sur la concurrence, on peut assister à des excès qui se sont traduits dans le passé et se traduisent encore par la destruction des richesses naturelles ou la propagation de la pollution, a souligné M. Dalle.

C'est pourquoi au niveau de la macro-économie, l'Etat doit planifier les grandes options, légiférer et créer des contraintes, a-t-il déclaré.

Statistique du logement au Canada

La mise en chantier d'habitations en mars est restée bien en dessous du chiffre enregistré à la même époque l'année dernière, quoiqu'on ait constaté une légère augmentation du taux annuel sur le mois de février. Ce taux plus élevé résulte en grande partie de la mise en chantier à peu près simultanée de quelques ensembles d'habitations à loyer, y compris le logement destiné aux groupes à faible revenu. Compte tenu des variations saisonnières, la mise en chantier d'habitations dans toutes les régions durant le mois s'établissait à un taux annuel de 172,600 unités comparativement à 161,600 en février et à 163,000 en janvier.

En chiffres réels, la mise en chantier d'habitations dans les centres urbains en mars s'est chiffrée par un total de 7,345 unités, soit 37.1 p. 100 de moins qu'il y a un an. Cette baisse fut constatée dans tous les types d'habitations sauf le logement en bande, soit une diminution de 42.8 p. 100 dans le cas des maisons simples et de 40.5 p. 100 en ce qui concerne les appartements. L'activité du mois de mars a porté à 24,293 unités la mise en chantier globale dans les centres urbains et les régions rurales pour les trois premiers mois de l'année.

Durant le mois, des demandes de prêts LNH ont été reçues par les institutions prêteuses à l'égard de 3,285 unités de logement. Pour les trois premiers mois de l'année, ces demandes ont porté sur un total de 8,678 unités, soit une baisse de 37.2 p. 100 au regard de la période correspondante de l'année dernière, tous les principaux groupes de prêteurs ayant participé à la diminution.

Les prêts directs de la SCHL à l'égard du logement à loyer destiné aux groupes à faible revenu, ont porté en mars sur 2,820 unités de logement, soit un gain de 25.8 p. 100 du total enregistré au premier trimestre sur le total correspondant de 1969. Ces prêts ajoutés aux prêts à l'appui du marché privé ont porté à 5,318 le total des unités à l'égard desquelles des prêts directs de la SCHL ont été consentis au cours du premier trimestre de l'année, soit un gain de 24.1 p. 100 sur la période correspondante de l'année dernière.

Le taux moyen courant sur les prêts consentis par les institutions prêteuses aux termes de la LNH à l'égard du logement de propriétaire a connu une légère hausse, passant de 10.25 p. 100 en février à 10.19 p. 100 en mars. Dans le cas des prêts à l'égard du logement à loyer, ce taux a enregistré une nouvelle augmentation, passant de 9.89 p. 100 à 10.12 p. 100.

Hospitalisation des alcooliques et drogués

Aux Etats-Unis l'alcoolisme tient le quatrième rang comme cause de maladie et d'incapacité, et les autres problèmes causés par l'abus des drogues deviennent des problèmes d'ordre médical. Ces situations critiques exigent les meilleurs diagnostiques et soins médicaux.

De plus en plus les cours civiles et les assemblées législatives reconnaissent que l'alcoolisme est une maladie per se et non une action criminelle; mais, quoique des modes de traitement améliorés soient mis à la portée de tous les patients qui ont des problèmes causés par la drogue, la plupart des hôpitaux leur refusent l'admission.

La répugnance des hôpitaux à admettre des patients ayant ces problèmes est souvent justifiée de fait parce que ces patients incontrôlables et discruptifs ont besoin de services spéciaux. Ceux-ci ne sont pas nécessaires. Les connaissances professionnelles requises sont nécessaires, les services spéciaux ne le sont pas; le traitement effectif de ces patients dans les secteurs réguliers est bien documenté.

De plus, les compagnies d'assurance-santé commencent à approuver l'admission de patients alcooliques et drogués dans les hôpitaux généraux.

Le refus d'admettre des patients alcooliques ou drogués privent ces malades de services qu'ils pourraient recevoir en cas d'empoisonnement dûs à d'autres causes; aussi bien, ce refus enlève au personnel de l'hôpital l'occasion de traiter ces cas particuliers.

L'Association des Hôpitaux des Etats-Unis a reconnu, depuis 1944, que l'alcoolisme et l'addiction aux drogues sont des problèmes médicaux qui demandent une attention à grande échelle. La même année un comité spécial de l'Association recommandait que des mesures de grande envergure soient prises en face de ce problème. La première solution à ce problème exigerait la coopération de l'hôpital général.

La même Association encourageait les hôpitaux généraux à établir des services pour les patients alcooliques et drogués. L'admission de ces patients devrait être réglée uniquement selon les besoins de l'individu. Les hôpitaux devraient accepter leur responsabilité vis-à-vis de la communauté en ce qui concerne l'admission de personnes gravement malades, dû à l'intoxication par la drogue, ainsi que la responsabilité de les reporter à des services post-hospitaliers. Le nombre et la disponibilité de ces services vont en croissant.

Quoiqu'on ne doive pas s'attendre que l'hôpital donne les services de réhabilitation à ces patients, l'hôpital doit encourager le développement de ces services et/ou des moyens de les établir là où ils n'existent pas.

Orientation familiale

"Faites-vous du bruit en mangeant votre soupe?"

Savez-vous que c'est là quelque chose que j'aime vraiment faire: du bruit en mangeant ma soupe... mais je dois être seul! et alors, personne, mais personne qui peut me dire quelque chose, ou me regarder d'une façon qui reproche...

Voici mon point! Pourquoi devons-nous porter tellement attention à de tels détails dans notre vie quotidienne? au point que nous éduquons nos enfants à commettre des "péchés" sociaux à "tout bout de champ"...

Dans plusieurs familles, je crains qu'on donne trop de commandements, d'ordres: "va te coucher, il est 9 heures!" ou encore, mange ceci" et combien d'autres choses du genre! Les parents commandent à droite et à gauche...

Je crois qu'on devrait limiter le nombre de ces ordres ou commandements au strict minimum... Il y a des choses tellement peu importantes, comme "va te coucher..." ou "mange cela" qu'il n'y a pas lieu de commander dans ces cas! Mieux vaut y aller plus librement et suggérer certaines choses, même si les enfants n'écouteront pas... (du moins, ils ne pourraient pas désobéir, puisqu'il n'y aura pas eu de commandement...)

Mais, cependant... que le peu de commandements que vous donnez chez-vous puissent être très importants, et que les jeunes sachent bien que sur certaines choses, il n'y a pas à hésiter, c'est cela, et ça vient de finir: on doit passer pa là... mais il s'agit là de très peu de points, mais sur lesquels le père et la mère se sont entendus et sur lesquels on tiendra à tout prix.

C'est alors qu'il vaut la peine de tenir... Pourquoi tenez-vous tellement à ce que votre enfant aille se coucher? c'est simplement parce que vous lui avez commandé d'y aller... et dans le fond, est-ce tellement important que l'enfant se couche à 9h. ou à 8h.30...? Pensez-y bien... Allons, n'y a-t-il pas ces choses plus importantes sur lesquelles (peut-être...) vous n'insistez pas suffisamment? comme le genre d'amis? le genre de lecture? les échanges entre vous-mêmes et vos enfants? et certainement d'autres points que vous jugez importants...

Guy Goyette, Directeur
Service Orientation Familiale
Dist. mun. Smoky River.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Cours de catéchèse au Collège St-Jean

Le Collège St-Jean sera l'hôte de l'Institut de Catéchèse qui, cette année encore, mettra en service de notre population canadienne-française des cours d'approfondissement de notre fois chrétienne. Ces cours voudront permettre une réflexion en profondeur sur la personne du Christ, le centre de toute la richesse du mystère chrétien.

On ne peut sous-estimer l'importance d'une telle réflexion pour tout chrétien sérieux qui à l'appel du Vatican II veut se ressourcer, et refaire la synthèse de sa foi.

Les cours de cetété s'adressent de façon spéciale aux laïcs, en plus de s'adresser aux prêtres, religieux et religieuses. J'aimerais encourager lès conseil paroissiaux, et les comités d'éducation chrétienne de nos paroisses à faire tout leur possible afin d'envoyer au moins un représentant à ces cours. Ce représentant pourra sans doute contribuer sensiblement à l'organisation de la catéchèse aux adultes dans les paroisses l'automne prochain.

Le Chapelet à CHFA

MAI

21 - La paroisse St-Louis, Bonnyville.
22 - La paroisse St-Joachim, Edmonton.
23 - Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton.
25 - La famille de Mme Thérèse Blanchette, Falher.
26 - Les professeurs Ecole Providence, McLennan.
27 - La famille Mme Alice Vallée, Bonnyville.
28 - Radio-Edmonton Ltée.
29 - Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.
30 - Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton.



La Sécurité Familiale souhaite BONNE FETE à ses membres suivants:

VENDREDI 22 mai
M. Daniel Diemert, High Level
M. André Lamothe, Edmonton.
M. Gérard Langlais, Edmonton.
Sr Aurélia Carney, c.s.c., Grande Prairie.
M. John St-Germain, Camrose.
M. Joseph Viel, Mallaig.

SAMEDI 23 mai
Mme Monique Anderson, Edmonton.

DIMANCHE 24 mai
M. Adélard Amyotte, Mallaig.
M. Roland Charron, St-Paul.
M. Maurice Faucher, Edmonton.
Mme Roméo Peron, St-Paul.
Sr Irène Arseneault, f.j., Edmonton.
Sr Lucy Sheehan, f.j., Lac LaBiche.

LUNDI 25 mai
M. François Baillargeon, Edmonton.
M. Bertrand Dostie, Morinville.
M. Ludger Guerette, Edmonton.
Mme Marie Lafrance, Lafond.
M. Guy Martin, Edmonton.

MARDI 26 mai
M. Gérard Diamond, Vancouver.
M. Almer LeBlanc, Joussard.
M. Roland Parenteau, St-Paul.

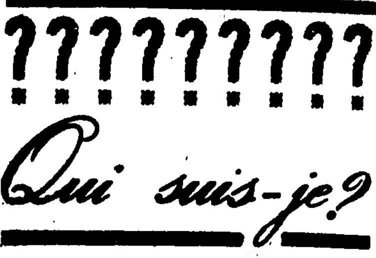
MERCREDI 27 mai
M. Joseph Choquette, Edmonton.
M. Guy Gravel, Edmonton.
Mme Claire Marcotte, Sangudo.
Mme Irène Olivier, Fort McMurray.
M. Laurier Rousseau, High Level.
M. Paul-Emile Ruel, Falher.
Sr Lucienne Lacombe, c. s. c., Donnelly.

JEUDI 28 mai
M. Gérard Bastien, Edmonton.
M. Fernand Boulianne, Tangente.
R.P. Clément Desrochers, o.m.i., Girouxville.
M. Evens Lavoie, St-Isidore.
M. Maurice Plouffe, Bonnyville.
Sr Cecile Poirier, c.s.c., Donnelly.
M. Lucien St-Arnaud, Edmonton.

Quelques minutes après sa naissance, le bébé cachalot atteint déjà 14 pieds de long et pèse plus d'une tonne. Son père mesure 60 pieds, pèse 60 tonnes et enfourne une tonne de nourriture par 24 heures. Le cachalot (la plus grosse des baleines) devient adulte entre 30 et 45 ans et parvient à l'extrême vieillesse à 75 ans.

*****

Le premier bureau des Cantons de l'Est a été inauguré à Stanstead en 1817.



Je suis un pur Edmontonien. Avocat gradué de l'Université de l'Alberta, j'ai abandonné temporairement le Droit pour me lancer en politique, au niveau fédéral. J'ai occupé plusieurs postes importants, notamment celui d'Orateur de la Chambre.

Vous m'entendez aussi régulièrement à CHFA.

JE SUIS:



Marcel L------

GAGNANT(E)

La réponse à notre concours de la semaine dernière était M. Bernardin Gagnon, Directeur de la station radiophonique CHFA.

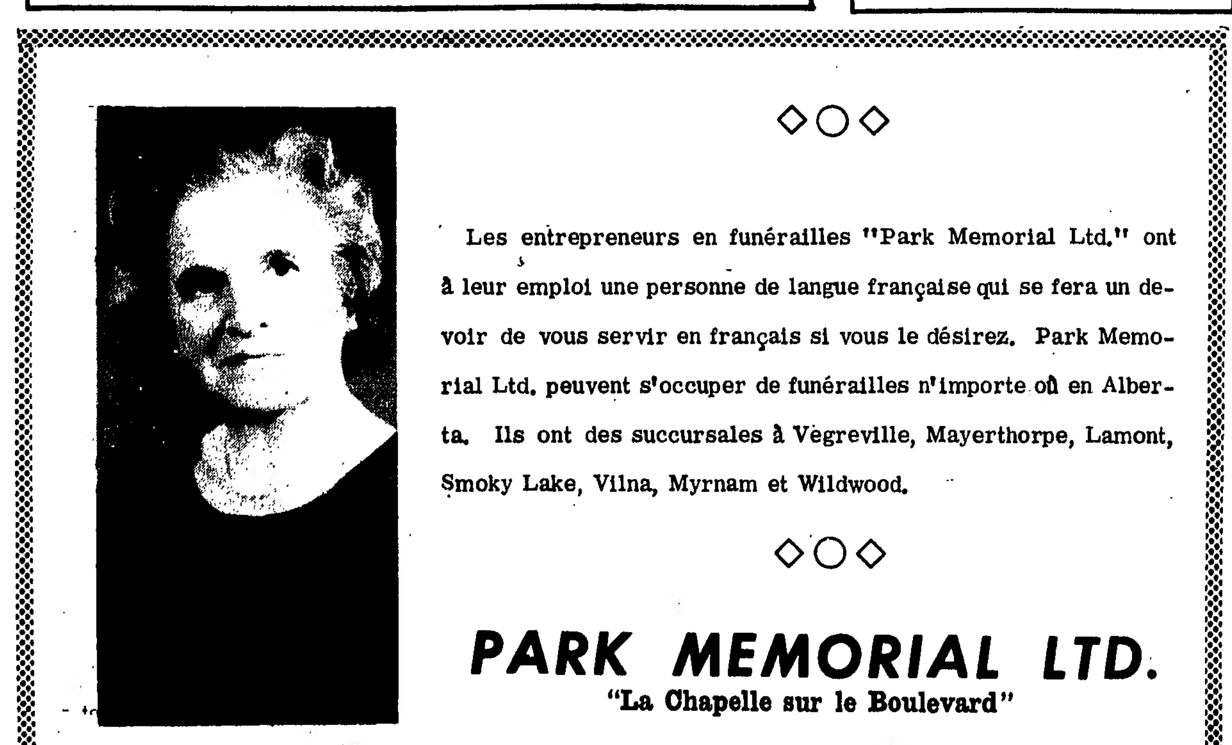
Notre gagnante est:
MME ALBREDA FORTIER,
C.P. 60,
Vimy, Alberta.

Félicitations!

CASSE-TETE

HABHABHG
ACEGHFDB
ACEGHFDB
ACEGHFDB
BBBBBBBB

Les lettres de ce problèmes d'addition représentent les chiffres 1 à 8. Pouvez-vous faire ce calcul?





à l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton

Des cours pour adultes

Lundi le 11 mai avait lieu l'assemblée mensuelle de l'A.C.F.A. régionale. On y remarquait la présence du Dr Roger Motut, Président de l'A.C.F.A. provinciale. Le Dr Motut était venu informer l'assemblée de son intention de présenter un Mémoire à la Commission Worth et demander l'appui du comité régional lors de la présentation.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance très agréable sous l'égide du Président, M. Bugeaud. Son enthousiasme déborde et c'est avec des idées précises et le respect de l'individu qu'il conduit son monde.

Cette assemblée avait pour but de définir les cadres des prochaines réunions sociales, soit en l'occurence le Bal de l'Epluchette, qui aura lieu tôt au mois d'octobre et qui se déroulera à l'Hôtel Macdonald.

D'après Monsieur Viateur Audy, le succès de la Cabane à Sucre semble être le même que les années passées. Les membres du comité sont déjà à la recherche d'un local mieux approprié pour la prochaine Cabane et qui répondrait mieux aux exigences d'une pareille organisation.

On a mis sur pieds récemment différents comités dont nous vous donnons ici la liste ainsi que le nom des directeurs:

Comité d'éducation: M. Roland Morin; Comité de propagande: Mme Gérard Bazinet; Comité d'enquête: M. Gérard Bugeaud; Comité des bourses: M. Georges Vincent; Comité constitution: M. Jacques Leclair; Comité de la cabane: M. Viateur Audy; Comité de l'Epluchette: M. Georges Vincent; Comité féminin: Mme Gabrielle Baillargeon; Comité des jeunes: Me Hervé Durocher.

Une idée originale est ressortie de cette assemblée. On voudrait établir des cours d'éducation aux adultes sur différents sujets d'intérêt général. Chacun de ces cours serait d'une durée de quelques heures. Ce projet nous semble ingénieux et susciterait surement beaucoup d'intérêt. Il est à espérer que l'on passera à la réalisation de ce projet très bientôt.

La venue d'un artiste québécois au Bal de l'Epluchette suscite certaines objections. On préconise l'engagement de talents locaux, mais étant donné que le nombre est très limité, on ne peut pas se permettre un très grand choix. Le comité réussira surement à trouver une solution qui contentera tout le monde.

Mme Baillargeon se propose de remanier son comité féminin. Peut-être réussira-t-elle cette fois à injecter de l'enthousiasme à son groupe. La participation ne semble pas très en vogue... parmi les dames.

La prochaine assemblée aura lieu le deuxième lundi de juin. Ne manquez pas d'y assister.

La construction en Alberta

CALGARY - Le gouvernement fédéral a approuvé des prêts d'une valeur globale de $1,365,369 pour aider à la construction de trois ensembles de logements sociaux, selon les dispositions de la LNH, soit 90 unités de logements destinées à des familles à revenu modique.

Le premier prêt, de $434,660, aidera à la construction de 30 maisons jumelées de deux étages et renfermant trois chambres. Tous les services nécessaires à une collectivité, seront situés dans un rayon d'un mille de ces logements. Le promoteur de ce projet est la compagnie Nu-West Homes Ltd.

Le second prêt, de $460,986, permettra de construire 30 maisons en rangée (town-houses) de deux étages et comprenant trois chambres. Tous les services nécessaires seront situés dans un rayon d'un demi-mille de ces logements. Le promoteur de ce projet est la compagnie Engineering Homes Ltd.

Le troisième prêt, de $469,723, permettra de construire 30 maisons en rangée de deux étages comprenant trois chambres. Tous les services nécessaires seront situés dans un rayon de six coins de rues de ces logements. Le promoteur de ce projet est la compagnie Quality Construction Ltd.

Commentaire - suite -

droit à notre langue. Il apparaît que depuis des années et des années on a fait que suggérer... il serait temps maintenant de laisser de côté les suggestions et les recommandations et d'exiger que nos droits en tant que peuple fondateur soient respectés.

Nous semblons toujours oublier que nous sommes, nous aussi, des Canadiens à part entière et que les gouvernements ont le devoir moral de nous accorder nos droits. Si nous continuons à "quémander" et à ne jamais "exiger", la francophonie n'existera plus dans l'Ouest d'ici quelques années.

Il faut que les jeunes adultes réalisent que sans eux la francophonie est fin...ie! Il faut du sang neuf, des gens qui n'ont rien à perdre, et qui sont prêts à prendre la relève, sans précisément suivre la trace, et à faire des efforts pour renflouer le bateau car il est tout près de couler.

A.B.

Première communion à Marie-Reine

Le 10 mai, fête de l'Ascension, cinq petits garçons et filles recevaient la communion pour la première fois, ce sont: Marie Desrosiers, Suzanne Laftus, Simon Lepage, Pierre et Jacques Tremblay.

*****

Récents mariages:

Mlle Mariette Proulx à M. Lucien Desbiens, tous deux de la paroisse.

Mlle Thérèse Gour, de la paroisse, à M. J. Jonston de Nampa.

Mlle Juliette Servant, de Falher, à M. Léonce Desbiens, de la paroisse.

Mlle Ginette Proulx, de la paroisse, à M. Gary Lund de Peace River.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à ces jeunes couples.

*****

Nous offrons nos sympathies à M. Eugène Roy et à sa famille à la suite du décès de M. Frank Roy de Falher, père de M. Eugène Roy.

*****

Plusieurs ont dû être hospitalisés, ce sont: des jeunes, des moins jeunes, des vieux et des moins vieux. Donc à tous ces malades: Bonne Santé!

*****

M. et Mme Rosario Gendron ont fait récemment un voyage à Edmonton et à Fort Kent pour y visiter des parents et des amis. M. et Mme A. Servant de Falher les accompagnaient.

*****

Le 21 juin prochain il y aura une fête champêtre à Marie-Reine, on dit que son Exc. Mgr H. Routhier sera présent à la fête.

Plusieurs mariages à Falher

Le 1er mai fut célébré le mariage de Mlle Juliette Servant à M. Léonce Desbiens, de Marie-Reine. Le mariage fut béni par le R.P. Clément Richer, curé de la paroisse. Mlle Julienne Gaucher agissait comme fille d'honneur. Elle était accompagnée de M. Bessette. Il y eut soirée dansante après la cérémonie.

*****

Le 2 mai, Mlle Jocelyne Laflamme, fille de M. et Mme Lorenzo Laflamme, unissait sa destinée à M. Léonide Lepage, du Nouveau-Brunswick. Leur union fut bénite par le R.P. Guy Goyette.

Les filles d'honneur étaient Mlles Marilyne Laflamme et Pierrette Chouinard. Elles étaient accompagnées de MM. Claude Lambert et Marcel Sylvestre.

Après la messe de mariage tous se rendirent à la salle pour la soirée.

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces jeunes couples.

*****

M. et Mme Hector Babineau, sont les heureux parents d'une fille baptisée le 10 mai sous les noms de Linda Marie. Parrain et marraine M. et Mme George Gour.

Félicitations aux heureux parents!

*****

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Frank Roy, survenu le 8 mai dernier à l'hôpital de McLennan à l'âge de 73 ans 10 mois. Il habitait Falher depuis 1927.

Il laisse dans le deuil son épouse Alphina Labrecque et onze enfants. Tous étaient présents aux funérailles.

Six fils: Arthur, Omer, Jos., Eugène, Henri, Paul. Cinq filles: AndréAnna (Mme Camille Guenette), Laurence (Mme Albert Dumont), Eva (Mme Michaud), Yvonne (Mme René Laliberté), Germaine (Mme Oliva Tardif).

Le service fut concélébré par les RR.PP. Clément Richer, Guy Goyette et Oscar Pinard. Au choeur on remarquait M. l'abbé Wilfrid Dubé, curé de Donnelly, R.P. Jacques Huguerre, curé de Marie-Reine. Les porteurs étaient les six fils de M. Roy. Assistaient au service: Mme Diane Duquette et son fils Maurice, M. et Mme Odilon Roy, de Spirit River; M. et Mme Freddie Labrecque, M. et Mme Josaphat Labrecque, Mme Valentine Dion, Mme Eva Roy, M. et Mme Eugène Dion ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis de la région.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Mémoire de l'A.C.F.A. à la Commission de planification scolaire

1. Le but de l'Association Canadienne Française de l'Alberta est de maintenir et de développer la culture et la langue françaises dans la province.

2. Nous comprenons que le mandat accordé à cette Commission est de déterminer les besoins de l'Alberta en éducation pendant les vingt prochaines années. Il y a en Alberta une population d'origine française qui désire développer sa langue et sa culture. Il y a aussi, et de plus en plus, un grand nombre d'anglophones qui désirent que leurs enfants possèdent une bonne connaissance des deux langues officielles du Canada. Le but de ce Mémoire est de suggérer à la Commission ce que le Système d'Education de l'Alberta devrait faire afin de répondre aux désirs de ceux qui désirent devenir bilingues.

3. Ce Mémoire préconise le principe d'égalité entre les deux peuples fondateurs de la Confédération Canadienne, tel que décrit dans le rapport de la Commission du Bilinguisme et du Biculturalisme (appelée la Commission Royale). Le fait que le gouvernement de l'Alberta reconnaît ce principe nous permet de croire qu'il sera appliqué dans le Système d'Education.

4. Comme références à nos recommandations que nous désirons présenter, nous croyons qu'il est opportun de mentionner certaines idées exprimées dans le second volume de la Commission Royale traitant de l'éducation. Partant du principe que les parents ont le droit moral de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix (para 47) la Commission recommande:

a) que dans les districts bilingues l'instruction élémentaire et secondaire soit donnée, selon le cas, en français ou en anglais (para 363);

b) que l'on accorde une place d'importance à l'étude de la langue maternelle au programme des écoles minoritaires (para 367);

c) que la langue de la majorité soit enseignée dans les écoles à minorité linguistique (para 371);

d) que les écoles de la minorité officielle suivent autant que possible le programme des écoles de la majorité (para 380);

e) que dans les écoles situées à l'extérieur des districts bilingues, des règlements soient adoptés qui accorderaient au groupe minoritaire le droit à des programmes spéciaux et d'après lesquels les Commissions Scolaires devront consentir à ces droits (para 384);

f) que dans les grands centres urbains, des écoles soient établies pour la minorité chaque fois qu'un nombre suffisant d'étudiants de la langue de la minorité officielle justifie la mise sur pied de telles écoles (para 393).

5. Ce Mémoire considérera l'application de ces principes, en Alberta, étant donné qu'ils se rapportent à l'étudiant, au professeur, à l'administrateur, à l'école, au programme et à d'autres secteurs importants.

6. L'étudiant est celui qui, indépendamment de l'origine ethnique de ses parents, possède une connaissance suffisante du français à son entrée à l'école et dont le désir (ou le désir de ses parents) est qu'il soit instruit en français, sans négliger pour autant l'acquisition d'une bonne connaissance de l'anglais.

Dans ce Mémoire nous ne traitons pas avec les étudiants anglophones qui considèrent la langue anglaise comme seule langue d'instruction. Il n'y a aucun doute qu'ils vont continuer à recevoir une connaissance de base de la langue française; il serait préférable que les programmes et les méthodes utilisés soient constamment revisés.

7. Parmi les étudiants qui désirent recevoir leur instruction en français, il s'en trouve qui auront été bien préparés au foyer, où la langue de communication est le français, tandis que les autres lorsqu'ils atteindront l'âge de commencer l'école ne posséderont pas cette préparation. Le premier groupe entrera donc directement au grade 1 enseigné en français. Le deuxième groupe aura à passer au moins une année dans une maternelle française avant d'être accepté dans le grade 1 enseigné en français. Afin de s'assurer que ces maternelles, où la langue de communication sera le français, ne soient pas accessibles seulement aux enfants de familles privilégiées, le coût de ces maternelles devrait être déboursé par les Commissions scolaires et par des octrois spéciaux des gouvernements.

Après avoir fréquenté ces maternelles, les enfants du deuxième groupe pourraient faire partie de classes spéciales. Une fois rendus au grade trois ou quatre, ils pourraient se joindre aux étudiants du premier groupe parce qu'ils auraient alors atteint le même niveau de compétence en français.

8. Il est bien entendu que les élèves fréquentant ces écoles bilingues-françaises recevront un bon enseignement de la langue et de la littérature anglaises. Mais il ne faut pas oublier que les étudiants fréquentant ces écoles vivent dans un environnement entièrement anglais ce qui leur facilite l'acquisition d'une bonne connaissance de la langue anglaise.

9. Afin de stimuler l'intérêt des étudiants pour ce genre de programme d'instruction en langue française, il est très important qu'il soit établi, surveillé et administré par des personnes hautement compétentes et responsables.

10. Il est inutile d'insister sur la nécessité de la compétence du professeur à enseigner aussi bien la matière que la langue française dans laquelle la matière sera enseignée.

11. On devrait accorder une grande importance à la compétence surtout au niveau des étudiants universitaires désirant enseigner, et au niveau des professeurs qui sont déjà dans l'enseignement et parlant couramment le français, mais qui n'ont pas la compétence et la préparation pour enseigner en français des matières autres que le français.

12. Au Collège St-Jean à Edmonton il se donne des cours destinés à ceux qui désirent devenir professeurs et qui sont reconnus par l'Université de l'Alberta. Tous ceux qui sont responsables de la préparation des professeurs devraient encourager ce collège à développer ces cours, i.e.: le Ministère de l'Education, l'Université de l'Alberta, The Teacher Certification Board et le A.T.A. Cette école pourrait sûrement servir aux besoins de plus d'une province si on en arrivait à des arrangements satisfaisants.

13. Les professeurs devraient avoir accès à ces cours ou séminars afin d'améliorer leur connaissance et leurs méthodes. De tels cours existent déjà au Canada et plusieurs professeurs désirent s'y inscrire. Le Ministère de l'Education et les Commissions Scolaires devraient encourager et aider les professeurs à prendre ces cours et en reconnaître l'accomplissement. Ces cours devraient être donnés dans le programme régulier, dans des écoles d'été ou dans les régions où un nombre suffisant de professeurs les demandent.

14. En plus de professeurs compétents, ce programme d'instruction en français requiert un personnel scolaire administratif bien informé et compétent et apte à comprendre les buts d'un tel programme.

15. A cause de la nature spéciale de ce programme et de la portée politique de son établissement et de son maintien dans les différents secteurs, des méthodes spéciales de communications entre la Commission scolaire et les parents francophones, en tant que groupe, devraient être mises sur pied. La Commission ou les parents devraient aussi avoir le droit d'en appeler au Ministre de l'Education.

16. Tel que mentionné plus haut, partout où il y a un nombre suffisant d'étudiants on devrait créer une école bilingue-française. Ailleurs et tout particulièrement au niveau élémentaire, on devrait s'occuper de la mise sur pieds de classes bilingues-françaises dans les régions anglaises. Des moyens de transport devraient être mis à la disposition des étudiants qui habitent des centres éloignés de ces écoles ou de ces classes.

17. L'enseignement du français n'est évidemment pas suffisant. Il faut aussi voir à ce que la langue de communication de ces écoles et de ces classes soit exclusivement le français et qu'une atmosphère française prévale en tout temps. On devrait aussi voir à ce que les étudiants possèdent tous les outils qui les aideraient dans leurs études et établir une bibliothèque française. De plus, les étudiants devraient être encouragés à participer et à fréquenter les activités culturelles françaises à l'école et à l'extérieur de l'école.

18. Notre association appuie les objectifs des Comités Ad Hoc sur le français "Special French Ad Hoc Commitees" du Ministère de l'Education. Il est à espérer que ces comités adopteront un programme dont le contenu suivra le plus près possible le programme du Ministère de l'Education en conformité avec la recommandation de la Commission Royale; il est à souhaiter que ce programme ne sera pas une simple traduction du texte anglais mais réflétera un contenu culturel plus en accord avec la culture française et la situation sociale actuelle de l'Alberta et de l'Ouest.

19. Il est à prévoir que l'établissement d'un programme d'instruction en français exigera la création d'une division spécialisée au sein du Ministère de l'Education, où l'on parlera couramment le français et qui sera familière avec les buts et les objectifs d'un tel programme.

20. Notre Association réalise que l'adoption des recommandations contenues dans ce Mémoire exigera des dépenses supplémentaires. Le gouvernement de l'Alberta devrait accepter d'assumer ces dépenses comme il le fait pour d'autres programmes. Des octrois spéciaux du gouvernement fédéral semblent être disponibles pour des programmes de langue française.

21. La Commission devrait rechercher l'efficacité et l'amélioration de ce programme spécial bilingue-français dans les écoles de l'Alberta.

22. Considérant la grande importance des loisirs, l'importance toujours grandissante du bilinguisme dans le Service Civil fédéral et les Sociétés de la Couronne, des programmes appropriés devraient être mis à la disposition des adultes qui désirent devenir bilingues ou améliorer leur connaissance de la langue française et ce à un coût raisonnable.

23. L'objectif du Collège St-Jean dans l'éducation post-secondaire rejoint celui de notre Association. Elle supporte la proposition d'une plus grande intégration académique du Collège St-Jean avec l'Université de l'Alberta.

24. La création de ces écoles et de ces classes bilingues-françaises demanderont de la souplesse dans les procédures de l'enseignement et de l'administration. Par exemple, les règlements actuels régissant le diplôme des enseignants pourraient être modifés afin de permettre une période de transition.

Mars 1970.

Dr R. Motut
Président,
A.C.F.A.

L'humour à votre portée



Le cinéma n'a rien inventé surtout pas l'amour triangulaire. La vérité dépasse souvent la fiction et c'est parfois aussi comique. Ici, par exemple, cette photo que n'importe qui aurait pu faire sur le perron de sa maison.

Les lieux communs permettent parfois la réunion d'éléments étranges. Par exemple, cette religieuse en train de lire le volume: "L'avocat du diable".



Il y a souvent des situations que l'on n'a pas besoin de créer. Les enfants constituent à eux seuls un monde capable de faire rire les plus imperturbables. Ce sont des comédiens nés. Une telle scène ne cessera jamais de dérider les plus sceptiques.

Qui que vous soyez, où que vous soyez, l'humour a toujours sa place indépendamment de votre tempéramment. Découvrir cet humour et être sensible c'est presque le commencement de la sérénité. Il importe souvent moins d'être au bon moment, à la bonne place que de bien voir ce qui se passe autour de soi. Il suffit alors parfois d'avoir une caméra en mains pour réussir ce genre de photo.

Les dix commandements du parfait capitaine

Pour profiter des plaisirs nautiques, il faut être prudent et observer certaines règles élémentaires. La Fédréation des clubs nautiques du Québec rappelle les dix commandements de sécurité sur l'eau, que l'on a aussi appelés les commandements du parfait capitaine:

1 - Tu ne chargeras pas trop ton embarcation.
2 - Tu n'utiliseras pas un moteur plus fort ou plus pesant que nécessaire pour ton embarcation.
3 - Tu auras toujours à bord une ceinture de sauvetage facile d'accès pour chaque passager.
4 - Tu apporteras toujours un extincteur chimique, une lampe de poche, des feux de signalisation, un coffre d'outils, un nécessaire de premiers soins, un sifflet ou une corne d'appel, des avirons et une ancre solide attachée à une corde à toute épreuve.
5 - Tu ne fumeras jamais en faisant le plein d'essence.

6 - Tu surveilleras constamment afin d'éviter tous les débris flottants, rochers, autres embarcations ou skieurs nautiques.
7 - Tu observeras toujours les règlements de route sur l'eau, tu seras toujours courtois, useras de bon sens et penseras toujours "sécurité".
8 - Tu ne te rendras pas coupable de jeux dangereux, ne feras jamais de virages trop rapides, ne forceras pas ton moteur et ne conduiras pas en écervelé.
9 - Tu ne te laisseras pas surprendre par la tempête, car tu seras en route vers ton point de départ ou vers le rivage le plus près, au premier signe de mauvais temps.
10 - Tu n'oublieras pas de laisser tes noms et adresse et la description de ton embarcation à quelqu'un avant ton départ, déclarant aussi ton lieu de destination et l'heure probable de ton retour.

ST-JOACHIM

Récemment nous apprenions le décès de Mme Ernest Demers, de Birbank, Cal., autrefois de notre paroisse.

Elle était la soeur de Mme Joseph Dussault et de Mme Almanza Farley.

*****

Lundi le 18 mai avait lieu les funérailles de M. Oscar Audet, autrefois de Bonnyville. Le service fut célébré par le R.P. Frappier.

Le défunt était membre à vie des Chevaliers de Colomb et du 4e degré de l'Assemblée Grandin de St-Paul.

Une garde d'honneur de l'Assemblée du 4e degré de St-Joseph portait la dépouille.

Nous offrons à ces familles nos plus sincères condoléances.

M. Alfred Dubord est hospitalisé à l'Hôpital Général.

Prompt rétablissement.



Que signifie pour la femme au travail le mot "responsabilité"?

On n'a qu'à regarder autour de soi pour savoir que le sens de la responsabilité n'existe à peu près pas chez la plupart des femmes au travail. Elles semblent se mouvoir dans un monde tout à fait étrange et qui ne leur convient pas.

Elles semblent continuellement se dire: "en faire le moins possibl~ et le mieux ce sera". Si la femme au travail pouvait, une fois pour toutes, réaliser qu'en plus de profiter et d'exploiter des gens responsables qui lui procurent son travail, elle se fait à elle-même un tort énorme. Travailler à l'extérieur, semble signifier pour la plupart des femmes recevoir sa paie, arriver le plus tard possible, et repartir le plus vite possible.

Les hommes, ne semblent pas, eux, avoir besoin d'un "boss" pour leur pousser dans le dos, pour leur dire ce qu'ils ont à faire. Mais la femme, elle, apparaît inapte à prendre la moindre initiative, de se débrouiller dans des circonstances particulières, de montrer du jugement et de l'intelligence dans son travail...

Comment se fait-il que pareille attitude existe encore chez la femme d'aujourd'hui? Pourtant des groupes de femmes se forment pour lutter, travailler et essayer par tous les moyens possibles de faire ressortir la nécessité de l'égalité de la femme et de l'homme. Mais une fois en possession de ces moyens, elles semblent retomber aux anciennes habitudes.

Mais la femme désire-t-elle vraiment être l'égale de l'homme? Pour plusieurs, la tâche semble les dépasser, donc inutile de faire un effort. Et il est à se demander si elle ne se contente pas la plupart du temps de sa condition de dominée, d'inférieure pour mieux justifier sa paresse, son manque de goût au travail extérieur, et son incompétence.



A les observer, on croirait que les femmes travaillant en groupes ne sont bonnes qu'aux commérages inutiles, à la jalousie et à la mesquinerie vis-à-vis de celles qui font des efforts et qui s'efforcent de faire du travail bien fait.



Aussitôt qu'il y en a une qui a le dos tourné, on se met à placotter sur son compte et c'est à qui en dirait la plus belle méchanceté.

Les employeurs ne semblent pas favoriser l'emploi des femmes aux postes qui demandent de la responsabilité. Mais à qui la faute? Dans le milieu du travail féminin, on semble beaucoup plus curieuse vis-à-vis la vie personnelle des autres, que vis-à-vis son travail.

Cet exposé vous semble injuste pour la femme au travail? Oui, en effet, il l'est. Injuste pour la minorité de femmes qui travaillent sérieusement, qui sont responsables et intéressées par leur travail. Mais le nombre n'est pas grand!

Si le patron n'est pas là... on ne travaille pas! S'il y a un travail à terminer après l'heure de fermeture, on le fait en rechignant... Les femmes sont en continuelle bataille avec elles-mêmes et entre elles-mêmes. On se déchire, on s'amuse à salir la réputation des autres, on s'adonne aux mesquineries les plus insignifiantes pour essayer de prouver... sa force sur les autres???

Est-ce un manque d'intelligence? Est-ce une continuité de l'éducation reçue qui voulait que la femme ne connaisse rien, ne comprenne rien à ce qui se passait dans le monde...

Quand donc les femmes vont elles apprendre à sortir de leur cadre de femmelettes et enfin prouver qu'elles peuvent, elles aussi, être des êtres responsables ailleurs qu'au foyer? Quand donc vont-elles accepter de faire leur travail sans avoir toujours à rechigner et à se lamenter. Quand donc vont-elles cesser les placottages et les mesquineries inutiles?

Croisière au "long court" pour les cirés

maxi-mystère



Deux manteaux allure laquée, en ciré de nylon Du Pont, signés Capitol Garment de Montréal. A gauche, taille soulignée d'une garniture rapportée à boucle. A droite, le trench-coat revisé, pour la petite femme: manches raglan, boutonnage sous patte. Chapeaux: Kates Millinery, Montréal.

après la pluie, le beau temps

Manteaux Rainmaster de Montréal, en nylon Du-Pont à rayures, le dernier cri 70. A gauche: mini-manteau, mini-rayures, façon chemisier sous patte, empiècement muni de boutons, ceinture assortie. A droite, mini-virevoltant, la nouvelle allure du printemps. Les chapeaux: Kates Millinery, Montréal.

pour affronter la pluie



Manteau de nylon Du Pont. La mode printemps 70 par excellence: corsage bien ajusté, jupe évasée légèrement froncée. Surpiqûres, pattes à boucles, cravate imprimée assortie à la doublure du manteau, col Claudine. Le chapeau: Kates Milliery, Montréal.

rayures fraîches



Deux maxi-manteaux, signés Joshar de Montréal, bordures et garnitures contrastantes. Fabriqués de nylon Du Pont, les manteaux sont ceinturés et boutonnés comme le veut la silhouette allongée en vogue ce printemps.

AU MENU



Petits trucs pour la maman qui travaille

Il arrive de temps à autre que la maman qui travaille à l'extérieur n'ait pas le temps de préparer un bon souper chaud. Malgré tout, elle peut quand même servir à sa petite famille un repas à la fois nourrissant et délicieux. Voici donc quelques idées proposées par la Fondation des Produits de Boulangerie du Canada.

Vous pouvez appeler votre repas un Spécial-Télé et le servir devant le téléviseur.

Vous pouvez également faire de la fantaisie et préparer un repas différent pour chaque membre de la famille. Pour l'un, un sandwich, de la salade de choux, un petit gâteau et une poire; pour l'autre, un sandwich sur petit pain, des fèves au lard, un beigne et des raisins; et enfin, pour le troisième, une soupe, un sandwich avec cornichons, des biscuits et une pomme. Sans oublier le verre de lait.

Sandwichs au fromage et aux oeufs

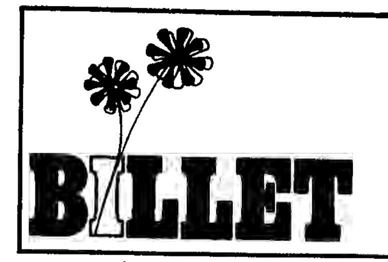
8 tranches (1 oz) de fromage Cheddar
8 tranches de pain enrichi
2 oeufs durs tranchés
4 c. à thé de beurre ou de margarine ramolli

Sur une tranche de pain, mettre une tranche de fromage; par dessus, mettre un demi-oeuf en tranches, une deuxième tranche de fromage et une autre tranche de pain. Etendre 1/2 c. à thé de beurre sur l'extérieur de chaque sandwich, retourner et étendre 1/2 c. à thé de beurre de l'autre côté. Déposer les sandwichs sur le gril à chaleur moyenne jusqu'à ce qu'ils soient dorés; retourner et faire griller l'autre côté. Servir chaud.

Sandwichs au poulet et aux arachides

1/4 t. de beurre d'arachide
1/2 t. de tartinade au relish
1/2 t. de poulet cuit haché
6 feuilles de laitue
12 tranches de pain enrichi

Mélanger le beurre d'arachide, la tartinade et le poulet. Etendre 3 c. à soupe de mélange sur une tranche de pain, couvrir d'une feuille de laitue et d'une autre tranche de pain.



"I shot an arrow
in the air"
(Longfellow)

Il eut voulu, décochant la flèche
Vers le soleil flamboyant
Voir l'astre du firmament
S'écraser sur le sol.
Il eut voulu que les flèches lancées
Vers la lune, certains soirs d'été,
Fassent tomber dans ses mains
Comme autant de perdreaux
La lune avec les étoiles.
Pour cible il lui fallait toujours
Le firmament et ses astres.
Et je songeais alors
A l'arc de mon vouloir
Et à mes rêves, flèches
Lancées vers l'infini
Tentant vainement d'abattre
Les astres du mystère.

R. Dion-Lévesque

Horoscope du mois

Les Gémeaux 22 mai - 21 juin

Indépendant, irresponsable, superficiel - et souvent irrésistiblement charmant! Le Gémeau est tout cela, et fréquemment en même temps!

Votre soif de changement vous conduira probablement dans un travail qui oblige à voyager ce qui sera en accord avec votre esprit vif et curieux. Pourtant, c'est paradoxe étrange que cette mentalité qui vous permet de comprendre vite l'essence du problème, vous fait perdre aussi rapidement l'intérêt et vous passez joyeusement à un projet entièrement différent, laissant vos associés avec l'étrange sensation que vous n'étiez jamais là.

Votre aversion envers toute réglementation, même sous les formes les plus simples comme un horaire de travail par exemple, fait qu'on ne puisse se fier à vous pour un travail exigeant une longue concentration. Vous n'avez simplement pas d'endurance, tant pour le travail que pour vos poursuites amoureuses.

Ce même esprit d'indépendance et ce sens d'irresponsabilité apparaissent aussi dans vos affaires financières. Votre sens des valeurs et de l'économie s'enflamme, pour s'éteindre aussitôt, attiré par des visions nouvelles et intéressantes.

Cependant, cette attitude légère et illogique vous rend cher à plusieurs, mais indubitablement, pas aux Gémeaux. D'autres trouvent bon ce contrepoids à leur nature austère, mais un autre Gémeau n'acceptera pas facilement votre nature instable - la même instabilité d'ailleurs qui vous irrite chez lui.

RELATIONS: Cancer, Verseau, Balance et Sagittaire font bon ménage avec vous, mais des difficultés seront à craindre avec le Scorpion ou un autre Gémeau.

L'AVENIR: Juin - Les finances pourraient être chancelantes. Août - Ce mois-ci pourrait être dangereux pour les voyages. Réduisez-les au minimum.

HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Ne soyez pas trop pressé en affaires; examinez bien la question avant de poser des gestes irréparables.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Délivrez-vous des complexes d'infériorité que vous nourrissez et qui ne reposent pas sur des réalités objectives.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Ne vous emballez pas et gardez votre sang-froid pour faire face aux difficultés qui se présenteront dans votre travail.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Suivez votre intuition; elle peut parfois vous apporter la solution aux problèmes qui vous tourmentent.

LION du 23 juillet au 23 août

Ne vous laissez pas aller à des écarts de langage qui pourraient vous nuire considérablement même si vous avez quelques raisons de vous fâcher.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Demandez de l'aide autour de vous; vos compagnons de travail seront ravis de vous être utiles. Resserez les liens avec l'être aimé.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

L'être aimé attache beaucoup d'importance aux petits riens qui vous semblent, à vous, inutiles. Essayez de satisfaire cette petite exigence le plus possible. Ne soyez pas si intransigeant avec un collègue de travail.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Ne cédez pas à une jalousie injustifiée et ne refusez pas l'aide que sollicite une personne amie. Il pourra en naître une amitié solide et durable.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Ne manquez pas d'audace en affaires. Effectuez des changements. Soyez loyal envers l'être aimé.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Vos patrons surveillent votre travail. Attention à ce que vous faites. Ils vous jugent. Bonheur sentimental sans heurts.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Domaine des affaires; surveillez vos compagnons de travail. Ne les laissez pas embarquer dans vos affaires. Sortez du cercle étroit de votre famille et de vos amis.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Le moment est bon pour prendre des décisions importantes et pour récolter les fruits de vos efforts. Soyez simple envers la personne aimée.



la semaine en bref...

avec André Roy de CHFA

FAUX BILLETS DE $10 EN CIRCULATION

La police de la capitale provinciale a invité la population à surveiller le papier-monnaie qu'elle reçoit, car circulent présentement à Edmonton des billets de $10 contrefaits. Les billets peuvent être identifiés par le portrait de la reine qui est un peu embrouillé.

Au cours des deux dernières semaines, six faux billets ont été signalé au Parc Northlands et dans plusieurs banques de la capitale.

On croit que la fausse monnaie viendrait de la région de Montréal.

-o-o-o-o-

HOSTEL

Le ministre du Progrès Social, M. Ray Speaker, a dit que le gouvernement provincial remettra l'administration du Hostel pour hommes de Calgary entre les mains d'une entreprise privée. Le ministre a laissé entendre devant une réunion du parti crédit social à Calgary, que ce sera là les premiers pas vers la participation du public à l'administration de ces maisons d'accueil. M. Speaker a ajouté que d'autres entreprises seront offertes aux groupes privés à l'avenir, dans le but de garder le gouvernement en dehors des activités qui peuvent facilement être contrôlées par des compagnies privées.

-o-o-o-o-

DEMERITES

Le gouvernement de l'Alberta annonce qu'il a enlevé un total de 10,907 points de démérites aux automobilistes pendant le premier mois du nouveau système.

Le ministre de la Voirie, M. Gordon Taylor, a laissé entendre qu'un seul automobiliste a recueilli plus de 8 points en démérites et qu'aucun n'a encore atteint la limite de 15 points.

Alors qu'il n'y eut aucune suspension de permis de conduire à cause du nouveau système, 31 suspensions ont été ordonnées par le ministre au mois d'avril dernier, et 149 autres ordonnées par les tribunaux pendant le même mois.

-o-o-o-o-

UNE SEULE PROVINCES DES PRAIRIES

Le leader du parti néo-démocrate de l'Alberta, M. Grant Notley, a déclaré que c'était une perte de temps que de tenter d'unir les trois provinces des Prairies.
M. Notley a dit, pendant une conférence de presse à Calgary, que la question étant discutée à une conférence à Lethbridge, l'était nécessairement dans l'esprit d'un plus grand pouvoir régional.

Il a laissé entendre que le Canada a besoin d'un gouvernement fédéral fort et doute que l'on puisse augmenter le pouvoir gouvernemental provincial avec des arguments régionalistes.

-o-o-o-o-

MORT DU Dr FRANCIS GALBRAITH

Le Chancelier de l'Université de l'Alberta et rédacteur de l'Advocate de Red Deer, est mort tôt samedi matin à Red Deer à l'âge de 74 ans.

Le Dr Francis Galbraith devait se retirer le 30 juin après un terme de six ans. Il venait d'être remplacé vendredi par Me Louis Desrochers.

Le Dr Galbraith est né à Guelph en Ontario et est venu dans l'Ouest avec sa famille en 1906.

Il est devenu rédacteur de l'Advocate de Red Deer en 1934 et est demeuré à ce poste jusqu'à sa retraite en mars dernier.

GIROUXVILLE

M. et Mme Francis St-Jean désirent remercier par la voie du journal tous ceux et celles qui leur ont montré quelques sympathies au cours de leur séjour à l'hôpital.

Spécialement M. et Mme Jean Dufresne, les RR. PP Desrochers, Lafontaine et Dubé ainsi que Sr Cécile Bourgeois et aussi la présidente des Dames Chrétiennes de Girouxville et toutes les dames pour les prières dites à leurs intentions ainsi qu'à toutes celles qui ont envoyé des cartes de prompt rétablissement.

M. Charley St-Jean, de Westlock, est venu passer une semaine chez sa soeur, Mme F. St-Jean.

*****

M. et Mme Jean Despréz ont eu la visite de M. et Mme Robert Perreault et Mlle Micheline Martel de Montréal, cousins et cousines.

*****

Nos sympathies à M. et Mme Rosaire Brochu pour la perte de leur bébé.

Festival d'Art Dramatique à Red Deer

Le quatrième festival d'Art dramatique présenté par les élèves des Ecoles Secondaires de la province a eu lieu à Red Deer, au Centre Mémorial, les 2 et 3 mai. Les étudiants et les professeurs des Ecoles Secondaires de la province se sont rendus nombreux au festival.

Mme Ringwood a fait la remise des trophées dimanche après-midi:

MEILLEURE PRODUCTION:
St. Joseph's Composite High School, Edmonton. "Resounding Tinkle".

MEILLEUR DIRECTEUR:
Mme Dorothy Jones, Medicine Hat High School. "Riders to the Sea".

MEILLEUR ACTEUR:
Michael Ross, St. Joseph's High School, Edmonton.

MEILLEURE ACTRICE:
Darlene Bencharsky, Boyle High School.

MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN:
Norman Carlson, Mayerthorpe High Schoool.

MEILLEURE PRESENTATION VISUELLE:
"The Importance of Being Earnest". Lindsay Thurber High School, Red Deer.

MEILLEURE EQUIPE DE PRODUCTION:
"Still Stands The House", Mayerthorpe High School.

Un autre grand événement marquait ce festival, soit la remise de trophées aux meilleurs auteurs littéraires des Ecoles Secondaires de la province:

1er PRIX:
Mlle Gail Winter et Mlle Marlene Macrae, Bonnie Doon High School, Edmonton.

2ème PRIX:
Mlle Debbie Smith, Bonnie Doon High School, Edmonton.

3ème PRIX:
Mlle Linda Burbidge, Harry Ainlay High School, Edmonton.

3ème PRIX:
Mlle Kathy Andruski, Harry Ainlay Hign School, Edmonton.

3ème PRIX:
M. Gary Engler, St. Francis High School, Calgary.

La seule réalisation impérissable du travail et de l'énergie humaine, c'est l'art.

A. HILTER, Ma doctrine.

FLAIRETOUT

C'est le tube de colle qui trahit Crain. Celui-ci a la mauvaise habitude de presser le tube par le haut, Van Dorpen ne le fait pas.

Films français à la Bibliothèque

Films français à la Bibliothèque publique, lundi, le 25 mai, à 7:30 P.M.

BOURRASQUE

Citoyen et peintre du Grand Nord, Tom Thompson a vécu en forêt. Il a saisi, comme pas un, les lignes sévères de nos paysages nordiques, le coloris somptueux et changeant de l'automne et de l'hiver, comme en témoignent dix de ses plus belles oeuvres.

VILLAGE ARCTIQUE

La vie quotidienne dans un petit poste, tout près du Cercle arctique. L'hiver y est interminable, l'été fugace, mais intense. Dans ces solitudes, l'institutrice, le missionnaire, le médecin s'affairent auprès de l'Esquimau. Cinq familles en tout, perdues sur un continent de glaces.

ESCAPADES

Le jeune Marco, ses aventures, ses rencontres surprenantes, ses réflexions ingénues et sa cocasserie, réjouiront tous les enfants... et tous les adultes en quête de fraîcheur.

Quelques émissions à écouter à chfa

HORIZONS jeudi le 21 mai, 23:30hres.
Où est le jeu est la joie.. Qu'était le jeu au temps des troubadours..

DOCUMENTS vendredi le 22 mai à 22:30hres
Alain Grandbois, poète de l'amour et de la mort.

DOUZE A LA UNE du lundi au vendredi à midi.
Magazine d'informations, rapport des routes, calendrier social, nouvelles, sports, météo, journal agricole, actualités scientifiques et reportages.

RECITAL DU RESEAU vendredi le 22 mai à 23:30hres.
Invités: Jean-Louis Rousseau, violoniste et Hermel Bruneau, claveciniste.
Au programme: des oeuvres de Henry Purcell et de J.S. Bach.

PALMARES de Salut les Copains

et Jean-François Cloutier

Aux petits auditeurs de CHFA, un concours pour le mois de mai! C'est le concours du PETIT CHIEN NOIR, lancé la semaine dernière. Pour les jeunes de 14 ans et moins, il suffit de faire le dessin de la jolie petite chanson de Petula Clarke, dont voici les paroles:

Un petit chien noir
Avec un collier rouge
M'a suivit dans la rue
Un matin.
Un petit bâtard
Avec la queue qui bouge
Et des yeux pétillants
Et malins!
J'ai regardé son collier
Mais il n'y avait pas de nom.
Quand j'ai voulu le chasser
Il a filé dans la maison!
J'ai dit "Non! C'est non!"
A qui voudra le prendre,
Moi, j'irai dès demain
Le donner!
Le petit chien noir
Avait l'air de comprendre,
Les enfants se sont mis à pleurer...
J'ai dû céder comme toujours;
J'ai promis de le garder,
Si dans un an et un jour,
Personne ne l'avait réclamé!
Ce petit roublard,
A su si bien s'y prendre,
Que je dois aujourd'hui vous l'avouer!
Si jamais quelqu'un
Venait nous le reprendre
Je serai la première à pleurer...

Les enfants pourront apprendre cette charmante petite poésie en chanson, en l'écoutant chaque samedi à Radio-Bambino, jusqu'à la fin de mai.

Il y aura de très beaux cadeaux pour les meilleurs dessins reçus. Envoyez votre dessin à:
Concours du Petit Chien Noir,
RADIO-BAMBINO,
Poste CHFA,
Edmonton.

Concours SLC

Billet de participation

Nom ....

Adresse ....

....

Tirage du 1er mai

Ce billet de participation vous rend éligible pour le tirage d'un microsillon français. - Vous n'avez qu'à faire parvenir cette formule d'inscription à Jean-François Cloutier, Disc-jockey, Emission Salut les Copains.

Poste CHFA Radio Edmonton Ltd Alberta

LES FILMS A CBXFT



SAMEDI 23 mai
LES GRANDS FILMS - 8h.30

"La brune volante" - Comédie réalisée par Leo McCarey avec Paul Newman et Joan Collins. Les citoyens de Putman's Landing, petite ville américaine, s'objectent à l'installations de missiles sur leur territoire. (Américain 1958)

CINEMA - 11:00

"Des ennuis à la pelle" - Comédie réalisée par Norma Jewison avec Suzanne Pleshette, Tony Curtis et Larry Storch. Un joueur malheureux a abandonné sa petite fille, Penny, dans le hall d'un établissement de jeux. Steve, le directeur, qui a bien des ennuis pour obtenir son divorce, refuse de s'en attirer d'autres avec cette affaire, et envers son patron, et envers la police. (Américain 1962)

DIMANCHE 24 mai
CINEMA - 11:00

"L'homme au chapeau rond" - Drame réalisé par Pierre Billon, avec Raimu, Aimé Clarion, Gisèle Casadessu et Arlette Méry. D'après le roman, "I Eternel Mari" de Dostoiessky.

LUNDI 25 mai
CINEMA - 11:00

"Taxi de nuit" - Comédie musicale de Carmine Gallone, avec Benjamino Gigli, Danièle Godet, Philippe Lemaire et William Tubbs. Les amis d'un chauffeur de taxi, chanteur à ses heures, lui offrent un dîner pour célébrer sa rencontre avec un célèbre imprésario. Le jeune homme, d'habitude calme et gentil a l'impression qu'on se moque de lui et il gifle l'homme qui voulait le lancer dans la carrière. (Italien 1950)

MARDI 26 mai
CINEMA - 9:00

"Demain ce seront des hommes" - Drame réalisé par Jack Gerlein, avec Ben Gazzara, Mark Richard et Pat Hingle. L'histoire se passe dans un collège militaire du Sud des Etats-Unis. Jocko de Paris, un jeune officier sadique et dépravé, terrorise un groupe de ses condisciples et, avec eux tente de discréditer le fils du directeur du collège afin de le faire renvoyer. Il y parvient grâce à la complicité de ses compagnons qui craignent des représailles de cet être anormal. (Américain 1956)

MERCREDI 27 mai
CINE-CLUB - 11:00



"Les Pâtres du désordre" Drame écrit et réalisé par Nico Papatakis, avec Olga Orlates, George Dialegmenos, Lambos Tsangas et Elli Kantakki. Un berger songe à quitter la Grèce pour l'Australie. Pour le retenir, sa mère voudrait le marier à la fille d'un riche propriétaire. Mais celui-ci qui destine sa fille à un ami de son fils, éconduit brutalement la vieille femme. (Franco-grecque 1968)

JEUDI 28 mai
CINE-NUIT - 11:00

"Quand la terre brûle" - Mélodrame réalisé par Irving Rapper, avec Carroll Baker, Roger Moore et Vittorio Gassman. A l'époque de Napoléon, en Espagne, une jeune postulante quitte son couvent pour retrouver un officier britannique qu'elle aime. L'ayant rejoint, elle renonce au monde pour retourner à sa vie monastique. (Américain 1959)

VENDREDI 29 mai
CINEMA - 11:00

"La Colline des potences" (The Hanging Tree) - Western psychologique réalisé par Delmer Draves, avec Gary Cooper, Maria Schell et Karl Malden. Episode de la vie d'un médecin, réfugié dans un camp de mineurs du Montana, pour y oublier le désastre de sa vie conjugale et la perte de son épouse. Il arrache à la mort un homme grièvement blessé et parvient à guérir une jeune Suisse, seule survivante de l'attaque d'une diligence. (Américain 1958)

SAMEDI 30 mai
CINEMA - 11:00

"Les Aventuriers" (Ice Palace) Documentaire romancé réalisé par Vincent Sherman, avec Richard Burton, Robert Ryan et Carolyn Jones. L'évolution économique et politique de l'Alaska depuis la première guerre mondiale jusqu'à son annexion aux Etats-Unis. La lutte que se livrent deux pionniers américains, l'un cupide et sans conscience, l'autre honnête et ne cherchant que l'intérêt de son pays. (Américain 1960)

Zoom

Zoom

Zoom





A l'émission **Zoom** qui sera télévisée en couleur, le dimanche 24 mai à 19 h 30 au réseau français de Radio-Canada, l'animateur Yves Corbeil accueillera Marie Laforêt, Marie-Josée Longchamps, Raymond Lévesques, Jacques Michel et Tex.

C'est une Marie Laforêt transformée que les téléspectateurs auront le plaisir de redécouvrir à **Zoom.** Une Marie Laforêt qui chante avec une voix splendide (elle a beaucoup travaillé sa voix) et qui interprète des chants folkloriques ou d'inspiration folklorique tant brésiliens, argentins, roumains, israéliens que français. Marie Laforêt chante toutes ses chansons avec un souci du détail qui leur donne un charme tout personnel. A **Zoom,** Marie Laforêt choisira cinq chansons parmi les pièces de son récital à la Place des Arts.

Marie-Josée Longchamps, la charmante interprète de Janine Jarry de **Rue des Pignons,** chantera un duo avec l'animateur Yves Corveil: *Combien j'aime la vie.* Elle se joindra également à Yves Corbeil pour la présentation des autres invités.

C'est un monologue intitulé *Déjà* que le chansonnier Raymond Lévesque présentera à **Zoom.** Raymond Lévesque, qui nous a déjà donné dans ses monologues les impressions d'un Canadien à Paris dans un flot d'images cocasses, travaille de plus en plus pour son cabaret d'été dans les Laurentides où un public fidèle lui rend visite régulièrement pour entendre ses refrains nostalgiques et ses monologues sur la vie canadienne. *Déjà* est le titre du dernier monologue que Raymond Lévesques vient de composer. Il est fait d'observations justes, de finesse, d'une nostalgie de bon aloi et d'un humour qui donne le courage pour le lendemain.



Jacques Michel considère la chanson comme un défi et il écrit chacune de ses compositions à la suite de découvertes personnelles. «Tout peut m'inspirer, même un titre dans un journal». «Je veux écrire de la chanson qui soit de portée internationale, qui puisse être chantée par n'importe qui, n'importe où...»

Amène-toi chez nous, Ta mère et moi et *A cause d'une fleur.* Ce sont des mélodies qui accrochent, des mélodies aux paroles directes, provocantes.



Auteur - compositeur - interprète qui veut se faire le porte-parole de tous et de chacun, Tex déclare: «Je prends toujours la part du plus faible contre le plus fort. Je montre aux gens que ceux qui ne sont pas tout le temps à gueuler... ont quand même des choses intéressantes à dire: leurs problèmes avec leurs impôts, avec leurs amis, avec leur milieu, avec leur curé, avec tout ce qui fait partie du quotidien.» C'est ce Tex-là avec sa carrure athlétique que le public verra à **Zoom.** Il chantera trois nouvelles chansons: *Elle finira la misère, Lève ton verre* et *les Voyages.*



L'orchestre de **Zoom** sera sous la direction de Serge Garant. Les décors seront signés Claude Giraud. **Zoom** sera réalisé par Marcel Brisson assisté de Henriette Grenier.

Échos de la réception donnée en l'honneur de Tante Lucille



Récemment décorée par le gouverneur général Roland Michener, de l'Ordre des Compagnons du Canada «pour service rendu», Lucille Desparois - Danis, plus connue de tous les enfants du Canada, et même de l'étranger, sous le nom de «Tante Lucille», a été fêtée par la direction de Radio-Canada qui voulait honorer du même coup sa distinction, ses 22 années de présence à la radio de Radio-Canada et la sortie de ses nouveaux ouvrages pour enfants, publiés aux Editions Héritage.

Au cours de cette réception, empreinte de sympathie et d'amitié et où se retrouvaient de nombreux amis de «Tante Lucille», M. Raymond David, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française, lui a remis un cadeau au nom de la Société.

Puis chacun a levé son verre pour souhaiter à «Tante Lucille» une encore longue carrière qui permettra à d'autres enfants d'apprécier ses nombreux talents de conteuse.

petites annonces

PAS D'ANNONCES CLASSEES PAR TELEPHONE -

Dorénavant, toute annonce classée ("petite annonce") devra être payée, soit directement au bureau, soit par chèque AVANT que nous ne la publions dans le journal. Donc, publiable sur réception du paiement seulement.

De plus, ces annonces seront maintenant au tarif suivant:

$2.00 par pouce-colonne pour la première insertion;
$1.50 par pouce-colonne pour toute insertion suivante.

Suivez le mouvement, utilisez les petites annonces du Franco

DES PROBLEMES?

Si vous avez des problèmes, rencontrez KATHRINA, cartomancienne et conseillère, qui vous aidera à les solutionner. Elle en a aidé d'autres, pourquoi pas vous? Bureau ouvert de 10 heures à 21 heures, 9623 - 105e rue, Edmonton. Tél.: 424-4534.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

REFAIRE LA TOITURE DE L'EDIFICE FEDERAL, YELLOWKNIFE, T. N.-O.

DES SOUMISSIONS CACHETEES et remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au Bureau de District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9e étage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 p.m. (H.N.R.) LE 9 JUIN 1970 pour "REFAIRE LA TOITURE DE L'EDIFICE FEDERAL, YELLOWKNIFE, T. N.-O."

On peut se procurer les documents de soumission des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics:

9e étage Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton, Alberta; Yellowknife, T. N.-O.
et ils peuvent être examinés à la Construction Association à Edmonton, Alberta et à Dawson Creek, C.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke, Directeur,
Services administratifs.

EDO-9

AVIS

Nos abonnés qui changent d'adresse sont priés de nous avertir deux semaines à l'avance de ce changement pour éviter les délais dans la livraison du journal.

LA TOILE D'ARAIGNEE

Réunion du 22 mai

Invitation cordiale à tous les intéressés:

- L'Exécutif de La Toile d'Araignée convoque une réunion à la salle de conférence, 10008 - 109e rue, vendredi le 22 mai à 7hres 30.
- La réunion se déroulera d'après l'agenda.

A TITRE D'INFORMATION

- Au sujet de l'octroi reçu du Secrétariat d'Etat. Rapport financier.
- Rapport de Hervé Durocher, président de Jeunactualité au sujet du local St-Joachim.
- Rapport de Jean Patenaude au sujet d'un local possible ailleurs.
- Maintenant que faire et comment faire
  Prochaine Boîte
  Spectacle
  Décors, son et éclairage.
- On terminera avec une soirée sociale, genre partie!

CARTES PROFESSIONNELLES

Mariages à Vimy

En l'église St-Emile de Legal eut lieu le mariage de Vivian Montpetit, fille de M. et Mme Paul Montpetit, à M. Robert Bernard, fils de M. et Mme Henri Bernard, de Vimy.

M. l'abbé Kevin Lynch d'Edmonton a béni le mariage. L'autel était décoré de magnifiques fleurs naturelles. La mariée était vêtue d'une robe longue blanche en peau de soie. Son voile était retenu en place par une bande de perles et crystal. Elle tenait en main un bouquet de roses et d'Ives.

Les filles d'honneur étaient Mlles Irène Montpetit et Adèle Krauskopf. Elles portaient des robes lilas. Elles étaient accompagnées de MM. Doug Kroetsch et Gary Gardner. La petite bouquetière, Barbara James, était accompagnée de M. Greg Kantor.

Un grand nombre de parents et d'amis prirent part à la réception qui eurent lieu au Club Mocambo. Le maître de cérémonies était M. Normand Montpetit, M. Grant Nichols a proposé le "toast" à la mariée.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux qui demeureront à Edmonton.

*****

M. et Mme Alex Cyre sont les heureux parents d'une petite fille, et nommée Tammy Léa. Félicitations!

*****

Mlle Bernadette Riopel, de Picardville, enseigne dans notre localité pour quinze jours.

*****

Mlle Juliette Gagné a été choisie afin d'aller à l'Université d'Edmonton.

*****

M. Amédé Gagné, de Fox Creek, était chez lui pour la fête des mères, ainsi que Raymond et Louis d'Edmonton.

*****

Mme Laura Fortier et Robert d'Edmonton étaient en visite chez M. et Mme Ulric Landry et M. et Mme Léo Fortier. Mme Aimé Fortier du Château s'est rendue chez ses enfants.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES et remises à l'attention du Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu "AGRANDISSEMENT DE L'EDIFICE ADMINISTRATIF, C.F.S. INUVIK, T. N.-O." pour le MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) LE 5 JUIN 1970.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00, sous forme de CHEQUE CERTIFIE, payable au RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 9e étage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, EDMONTON, Alberta; 400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue, S.-E., CALGARY, Alberta; au bureau du Ministère à INUVIK, T. N.-O. et ils peuvent être examinés aux bureaux de la Construction Association à Edmonton et Calgary, ainsi qu'aux bureaux du Ministère à YELLOWKNIFE, HAY RIVER et FORT SMITH, T. N.-O.

Le dépôt sera remis aussitôt que les documents de soumission seront retournés en bonne condition et ce dans le mois qui suivra la date de l'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les doucments de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services
financiers et administratifs
ED-613

Les activités des établissements de vente par correspondance ont, de façon générale, débuté en Amérique du Nord vers le milieu du 19e siècle.

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2						■						
3					■							
4				■						■		
5			■								■	
6		■		■						■		
7								■				■
8			■						■			
9				■								
10	■					■			■			
11					■						■	
12				■								

HORIZONTAL
1 - Bombardement - Largeur d'une étoffe.
2 - Appareil inventé par Ader - Espace blanc autour d'une page écrite, pl.
3 - Du verbe rôtir - Sans restrictions, complets.
4 - Intérieur du pain - Savoir-faire, adresse, pl. - D'un verbe gai.
5 - Term. d'inf. - Salle où on reçoit les visiteurs.
6 - Instrument de musique à clavier et à cordes - Obtenu.
7 - Propre à l'âne - Propre, sans souillure.
8 - Note de musique - Vigueur physique - Plus mal.
9 - Obtenus - Bande métallique entourant une roue.
10 - Noce où Jésus changea l'eau en vin - Conjonction - Ire, lettres mélangées.
11 - Elégant - Pluie congelée qui tombe par grains.
12 - Monnaie japonaise - Petite méchanceté.

VERTICAL
1 - Confiture de fruits presque réduite en bouillie - Symb. du caésium.
2 - Posséder - Partie du tronc de l'arbre qui reste dans la terre après que l'arbre a été coupé.
3 - Ensemble des cérémonies qui se pratiquent dans une religion - Note de musique - Qui n'est point viscié.
4 - Pron. pers. - Nouveau Franc - Abrév. anglaise de No Charge.
5 - Préf. privatif - Fécule que l'on retire de la racine de manioc.
6 - Partie postérieure d'un navire - Maintenant.
7 - Personnes attachées au service d'ambulance.
8 - De la Gascogne - Greffes.
9 - Usure du sol - Art. simple.
10 - Se suivent dans angle - Rendre pur.
11 - Adj. poss. - Allonge, étend.
12 - Pièce de métal recevant une roue à chacune de ses extrémités - Fleuve de France.

SOLUTION

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	G	N	E	T	I	S	M	E	■	N
2	E	L	O	I	S	E	■	T	I	C	■	E
3	S	I	■	D	■	S	C	I	E	R	I	E
4	S	E	E	■	A	■	O	P	■	I	R	■
5	I	N	T	E	R	O	C	E	P	T	I	F
6	A	E	R	A	T	I	O	N	■	U	S	A
7	N	■	I	L	E	S	■	D	I	R	A	S
8	I	■	E	I	R	E	■	I	■	E	T	C
9	S	A	R	N	I	A	■	E	S	■	I	E
10	M	I	■	G	E	U	R	R	E	■	O	S
11	E	R	G	■	L	■	R	A	T	O	N	■
12	S	E	I	N	■	E	R	S	■	S	S	E

CASSE-TETE

51851854
12345678
12345678
12345678
88888888



Festival folklorique à Red Deer

Les préparatifs pour le deuxième Festival de Chansonniers "Folk Festival" vont bon train. Ce festival aura lieu à Red Deer les 1er et 2 juillet. Un de nos panellistes les plus controversés, Monsieur Gordon Sinclair sera un des invités d'honneur lors de l'ouverture officielle le 1er juillet à 2h. p.m.

L'ambassadeur de l'Ethiopie et les consuls de différents pays rehausseront de leur présence ce deuxième festival de Red Deer.

Le seul de son genre en Amérique du Nord, le festival de Red Deer présentera un attrait tout à fait particulier. En effet, dix groupes d'ethnies différentes représenteront leur pays respectif, vêtus de leur costume national.

Le festival se tiendra sur le terrain des Ecoles vocationnelles, d'une superficie de 150 acres. Il y aura de la place pour y stationner 1,500 voitures. On y présentera des spectacles de marionnettes et de magie pour les jeunes enfants. Les adolescents auront à leur disposition une tente d'où ils donneront des spectacles de rock et de danses.

Des tables seront disposées sur le terrain et tout autour des kiosques d'exposition, où tout à son aise, on pourra déguster les mets nationaux des différents pays. Des orchestres, des chanteurs et des danseurs vous procureront tous les divertissements possibles. Au centre du carrefour, un mât hollandais de 30 pieds sera érigé.

La Bay sera présente. En effet, elle présentera une exposition d'antiquités et de meubles canadiens ainsi qu'une foire internationale de fromages. On y fera revivre l'art de l'artisanat tel que le cardage de la laine et la dentellerie. Le gouvernement américain présentera une exposition d'armures et d'armes du Moyen Age jusqu'aux plus récents modèles d'Apollo.

Tout au long de la soirée on y présentera des divertissements où toutes les familles sont invitées. On fera tirer au sort un prix de $100 ce qui permettra à la personne gagnante de se procurer un costume national.

Venez donc en grand nombre au Festival de Red Deer. Il y aura beaucoup à voir, à faire et à apprendre!

Six millions et demi pour les producteurs de blé durum

OTTAWA - L'honorable Otto E. Lang, Ministre d'Etat responsable de la Commission canadienne du blé, annonce qu'une somme de $6,555,614 sera distribuée à ceux ayant livré du blé durum au cours de la récolte 1968-69.

Il ajoute que "bien que la Loi sur la Commission canadienne du blé n'ait pas prévu de paiement final aux producteurs de blé durum quand l'ensemble de la production est déjà déficitaire, le gouvernement a décidé de payer le surplus de production aux producteurs ayant livré du blé durum provenant de la récolte 1968-69. Ce paiement assurera les producteurs de la prime que leurs produits reçoivent déjà sur les marchés internationaux".

L'argent proviendra du gouvernement fédéral mais sera envoyée par la Commission canadienne du blé qui en commencera l'expédition dès cette semaine. La moyenne sera de 26.3 cents le boisseau mais s'échelonnera de 16.9 cents à 34.6 cents selon la qualité.

M. Lang met en garde les producteurs contre toute augmentation de récolte cette année. "Le blé durum est déjà en abondantes réserves tant au Canada qu'aux Etats-Unis. C'est pour cela que cette céréale a été placée parmi les céréales comprises dans l'ensemble du programme LIFT. Les cultivateurs devront se souvenir que les contingentements reposeront sur les terres en jachère d'été et ne seront pas basés sur les acres ensemencés au blé durum".

BEAUMONT

M. Louis Goudreau a acheté la maison et le terrain de son père M. Eugène Goudreau. Aussitôt la maison peinturée, leur garçon Victor et sa femme déménageront à cette demeure.

*****

M. Tremblay et sa famille sont à se bâtir une maison.

*****

Revenus d'un voyage en Colombie: Mmes Claire Rivard et L. Létourneau ainsi que M. et Mme Rémi Bérubé.

*****

M. le curé Jacob est revenu de l'hôpital en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

*****

M. Emile Chalifoux est présentement hospitalisé à St-Joseph. M. Maurice Goudreau est également à l'hôpital.

Prompt rétablissement.

*****

M. Euclide Bérubé est présentement en vacances pour une semaine chez ses parents, M. et Mme Emile Bérubé. Il passera quelques jours au Mexique avant de retourner au Yukon.